

Le journal du Syndicat du personnel des transports

N° 10

23 mai
2013

contact.sev

tél. 031 357 57 57, fax 031 357 57 58, e-mail: contact@sev-online.ch, Internet: www.sev-online.ch

MEMBER STARS 2013



Pour chaque 5^{ème} membre recruté, tu doubles ta prime.

+ 1 = CHF 50.-

+ 2 = CHF 100.- +



mappe «Anyway Solutions»

+ 5 = CHF 250.- + CHF 250.- = CHF 500.-

+ 10 = CHF 500.- + CHF 500.- = CHF 1'000.-

+ 15 = CHF 750.- + CHF 750.- = CHF 1'500.-

Le SEV lance une nouvelle action de recrutement

Dès 2 recrutements déjà, une prime spéciale

Les actions spéciales de recrutement ont toujours eu du succès au SEV. C'est pourquoi une nouvelle action est mise en place pour 2013.

Les actions de recrutement des deux dernières années étaient surtout destinées aux bons voire très bons recruteurs. Ils ne sont pas en reste cette année puisque, à chaque fois qu'ils recrutent 5 membres supplémentaires, ils voient leur prime doubler!



Tu recrutes deux nouveaux membres et tu reçois cette mappe de conférence SEV fabriquée par Anyway Solutions.

Mais l'action de cette année s'adresse également aux personnes qui n'ont l'occasion de recruter des collègues que de temps à autre. Ils recevront une prime spéciale à partir de deux recrutements déjà: une mappe de conférence SEV ou un étui pour iPad, produits exclusivement par Anyway Solutions. Le SEV continue donc à montrer son engagement dans

la réinsertion au sein des CFF.

Une prime supplémentaire pour chaque 5^e membre

A chaque fois que le recruteur atteint 5 membres recrutés, il reçoit une prime supplémentaire de 250 francs. Autrement

dit: la prime est doublée pour 5, 10, 15 recrutements, etc. Pour ceux qui en restent à 6, 7 ou 12 membres recrutés par exemple, il y a toujours la prime habituelle de 50 francs. «Il vaut cependant la peine d'essayer d'arriver à 5, 10 ou 15, voire plus!», explique Aroldo Cambi, l'administrateur des finances SEV, «père spirituel» de la campagne.

+ 1 = CHF 50.-	
+ 2 = CHF 100.-	+ mappe «Anyway Solutions»
+ 5 = CHF 250.- + CHF 250.- =	CHF 500.-
+ 10 = CHF 500.- + CHF 500.- =	CHF 1'000.-
+ 15 = CHF 750.- + CHF 750.- =	CHF 1'500.-

pmo/Hes

Memberstars 5+: l'action de recrutement de l'année 2013

L'adhésion au SEV vaut le coup: vous recevrez de nombreuses prestations pour une modeste cotisation

Le SEV lutte pour de meilleures conditions d'engagement et de travail.

Le SEV négocie des conventions collectives de travail.

Le SEV te conseille si tu as des problèmes sur ton lieu de travail.

Le SEV t'offre une protection juridique professionnelle.

Le SEV représente tes intérêts au niveau politique.

Au SEV, tu rencontres des gens qui ont les mêmes opinions que toi.

Au SEV, tu peux t'engager.

Grâce au SEV, tu peux t'offrir des vacances plus avantageuses.

Le SEV te soutient en t'offrant des cours de formation continue.

Le SEV t'informe via le journal contact.sev et le site www.sev-online.ch.

Le SEV t'aide lors de situations difficiles en octroyant des prêts et des crédits.

Le SEV te rend la vie moins chère, puisqu'il offre des assurances très avantageuses: protection juridique privée, assurances complémentaires à la caisse-maladie, 3 pilier.

Règlement de l'action Memberstars 5+:

1. Tous les membres SEV peuvent prendre part à l'action Memberstars 5+ à l'exception du personnel professionnel SEV.

2. La période de recrutement valable est comprise entre le 1^{er} janvier 2013 et le 16 décembre 2013.

3. Les prix attribués sont les suivants:

Pour chaque nouveau membre recruté, le recruteur reçoit la prime habituelle de 50 francs.

Pour deux membres recrutés, le recruteur reçoit en plus la **mappe de conférence exclusive SEV ou un étui iPad**, produits par Anyway Solutions.

Pour cinq membres recrutés, il y a **doublément de la prime**: le recruteur reçoit donc 250 francs supplémentaires, ce qui fait 500 francs en tout.

A chaque 5^{ème} membre recruté, il y a **doublément de la prime**, donc 1000 francs en tout pour 10 membres recrutés, 1500 francs pour 15 membres recrutés, etc.



Oui, je veux devenir membre du SEV et je reçois automatiquement l'abonnement à *contact.sev*.

J'accepte les statuts et règlements en vigueur.

Nom/prénom:

Rue:

Code postal/Lieu:

Téléphone:

Courriel:

Date:

Recruté par:

Nom/prénom:

Rue:

Code postal/Lieu:

Téléphone:

Numéro de compte/IBAN:

Signature:

Nous prendrons contact avec toi pour un complément d'information! Merci de ton intérêt!

Envoyer ce talon à: Secrétariat central SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6 ou faxer au 031 357 57 58.

Invité au congrès

Le secrétaire syndical de la CGT Cyrille Reneaud sera présent à notre Congrès. **Page 7**



Forum européen des urbains

Des délégués syndicaux des transports publics urbains européens se sont rencontrés à Rimini. Parmi eux, un certain Johan Pain. **Page 22**



80 ans au SEV

Maurice Guyot, 98 ans, est fidèle à notre syndicat depuis 4 x 20 ans! **Page 23**

Enquête dans les ateliers de la division CFF Voyageurs

Le stress en question

Le SEV a effectué une enquête auprès des employés de la plupart des ateliers de maintenance du matériel roulant de la division CFF Voyageurs. L'analyse des résultats révèle, entre autres, un taux de stress nettement plus élevé au sein des Ateliers industriels d'Yverdon-les-Bains.

Le stress engendrant des coûts élevés à la société, la Suva est prête à financer pour le SEV une étude plus pointue dans le but de mieux déceler les problèmes et tenter d'y apporter les bonnes réponses.

Pages 12, 13 et 14



Le Congrès et ses invités

Le Congrès SEV des 23 et 24 mai aura pour invités Doris Leuthard, conseillère fédérale, le directeur de l'UTP et de RMS, le président de l'USS, un représentant de l'ETF, un historien ainsi qu'un écrivain. *contact.sev* a interviewé Giorgio Tuti sur les raisons pour lesquelles ces personnes-là ont été invitées.

Pages 8 et 9

Rheintal-Express

Lutte pour l'accompagnement !

Les CFF et les cantons de St-Gall et Grisons, qui sont les commanditaires du Rex (Rheintal-Express) entre Coire et St-Gall, ont décidé de supprimer l'accompagnement des trains en même temps que l'introduction des Dosto. Un meilleur confort lié à un nouveau matériel roulant sera donc fourni mais au détriment du service aux voyageurs et de la sécurité. Cette ligne proche de la fron-

tière est pourtant connue pour certains problèmes de sécurité et empruntée par beaucoup de touristes. De plus, la région accueille beaucoup de cyclistes et on peut s'attendre à des problèmes au niveau du chargement des vélos.

Fi/Hes

Page 24

ÉDITO

Unir nos forces

Ces dernières semaines, des militants du SEV m'ont demandé avec de plus en plus d'empressement: « Mais cette année il n'y a donc pas le concours de recrutement? Qu'est-ce qu'on reçoit si on réussit à convaincre un ou plusieurs collègues à rejoindre notre syndicat? »

Aujourd'hui, dans ce numéro de *contact.sev*, vous découvrez ce que vous pouvez gagner en recrutant de nouveaux membres: dès la deuxième adhésion, vous recevez, à choix, soit une mappe, soit un étui iPad. Et à la 5^{ème} adhésion, votre prime de recrutement sera doublée.

Le SEV a besoin de nouveaux membres pour pouvoir défendre avec encore plus d'efficacité les employés des transports publics. Si nous voulons œuvrer pour une société plus solidaire, nous devons unir nos forces. Comme l'a écrit Bertold Brecht dans son « Chant de la Solidarité »: « Qui abandonne son semblable n'abandonne, il est vrai, que soi-même ».

Cela vaut la peine de recruter une ou un collègue. Adhérer au SEV est une bonne affaire pour tout le monde. Non seulement cela renforce le syndicat, mais les nouveaux membres peuvent bénéficier de prestations sérieuses et de grande qualité comme la protection juridique et la vaste palette de cours de formation. Sur la page ci-contre, vous trouverez un formulaire d'adhésion. Merci d'en faire bon usage!

Jérôme Hayoz,
responsable du recrutement SEV

EN VITESSE

Fusion MOB-VMCV

■ La fusion entre le MOB et le VMCV sera effective le 1^{er} janvier 2014.

Le MOB, c'est 60 kilomètres de voies ferrées, trois lignes de train et trois funiculaires. 330 collaborateurs y travaillent.

Le VMCV, ce sont 90 kilomètres de route, treize lignes de bus dont dix urbaines et trois régionales. 140 employés y travaillent.

HUPAC

■ Les voies d'accès à la ligne du Gothard doivent être rapidement aménagées à la norme internationale, c'est-à-dire à un profil de 4 mètres, estime Hupac. Les parts de marché du fret à travers les Alpes s'en trouveraient augmentées. Pour cela, la Suisse doit intervenir en Italie.

Sans l'aménagement du tronçon de 50 km dans le nord de l'Italie, les mille autres kilomètres des NLFA ne seraient pas rentables selon HUPAC. Un couloir continu de 4 mètres apporterait une utilisation supplémentaire équivalant à 45,1 millions de francs par année. En 2012, Hupac a vu son chiffre d'affaires chuter de 7,8 % à 454,5 millions de francs.

Bellinzone

■ Le Conseil d'Etat tessinois a demandé à la société d'audit et de conseils BDO d'effectuer une étude en vue de créer un pôle de compétence ferroviaire sur le site des Ateliers CFF de Bellinzone. Le 10 mai dernier, le résultat de cette étude a été présenté à la presse. BDO et le département d'économie du canton proposent de créer une fondation qui réunirait tous les acteurs intéressés: les CFF et le canton du Tessin en première file, mais aussi les collectivités publiques et des entreprises privées en vue de créer ce tant attendu centre de compétences ferroviaire où l'on verrait formation, recherche et développement, production et commercialisation réunis sous le même toit.

Le comité SEV a été informé sur les nouveaux modèles de rentes en discussion aux CFF

Rente variable: beaucoup

Les rentes variables que les CFF ont amenées sur les tapis des discussions ont bien chauffé les esprits du comité SEV. La séance a été plus agitée qu'à l'habitude.

Erwin Schwarb, membre du Conseil de Fondation de la Caisse de pensions CFF et ancien directeur de SEV Assurances, s'est chargé de la tâche difficile qui consistait à informer le comité des raisons pour lesquelles la caisse de pensions parle à nouveau d'adaptations des rentes et à expliquer les modèles en discussion.

Il a souligné que la situation des marchés financiers ajoutée à l'espérance de vie qui augmente continuent à mettre les caisses de pensions sous pression. Il devient donc inévitable de faire participer les actifs au

financement des rentes, ce qui n'est pas prévu dans le système de la caisse de pension. Une nouvelle réduction du taux d'intérêt technique est inéluctable et la longévité devrait être assurée financièrement. Au total, on a à nouveau un besoin de financement à hauteur de 1,1 à 1,6 milliard de francs.

12,5% de plus ou, surtout, de moins

Schwarb a expliqué que cette somme n'arrivera pas à être obtenue, c'est pourquoi le Conseil de Fondation discute de l'introduction de rentes variables dès 2017. Ceux qui prendront leur retraite après cette date ne recevraient donc plus de rente complète garantie. Les rentes seraient diminuées de 7,5% lorsque les avoirs ne rapporteraient que 1% d'intérêt, et lorsque les avoirs ne rapporteraient rien, la diminution serait de 12,5%.

Si les intérêts se montent à 4 ou 5%, ce serait l'inverse, les rentes seraient alors augmentées de 7,5%, respectivement 12,5%.

Schwarb a souligné que le Conseil de Fondation discutera de mesures d'atténuation avec les CFF, sans toutefois pouvoir décrire ces mesures plus en détail.

Les risques incombent au personnel

«Les tomates n'ont malheureusement pas été livrées et nous pouvons donc t'épargner», voilà une réaction sarcastique venue du comité. Les propositions ont suscité une complète incompréhension de la part des personnes ayant pris la parole, même de la part de celles qui voient la situation de départ de la même façon. Des quatre autres délégués SEV au Conseil de Fondation présents (ils étaient invités ex-

près), Werner Amrein s'est aussi exprimé clairement contre les rentes flexibles: «Ce qui n'entre pas en ligne de compte pour moi, c'est de faire porter les risques uniquement aux assurés!» D'autres orateurs ont critiqué en particulier un signal politique totalement erroné donné par une entreprise en mains publiques.

Giorgio Tuti s'est exprimé, quelque peu ému, et a bien expliqué que le SEV combattrait cette idée de toutes ses forces. «Le lait, le pain et les loyers ne sont pas variables: celui qui est retraité a besoin d'un revenu sûr!», a-t-il clairement souligné. «Si ce changement est décidé une fois, on ne reviendra plus en arrière; une telle décision de base, sans aucune protection, est totalement irresponsable», a conclu Giorgio Tuti.

Peter Moor/Hes

Les nouveaux modèles de retraite proposés par les CFF signifient tout simplement qu'il faudrait

Nous tenons toutes et tous

Les caisses de pension se portent mieux. Mais les responsables continuent à se lamenter.

On nous a bassinés durant des années avec la démographie et la nécessité de diminuer les rentes, avec les rendements insuffisants qui ont mené les taux de couverture dans les profondeurs. Les syndicats ont heureusement lutté avec succès contre une diminution du taux de conversion. Le Parlement a également soutenu un refinancement de la caisse de pension CFF. Le démantèlement social a donc pu être évité. Certes on ne peut pas cacher le fait que le taux de conversion pour la part sur-oblatoire des rentes ait été

baissé. Et certains continuent à lutter pour l'abaissement des rentes.

Rentes flexibles au gré des caprices de la bourse

La dernière lubie en date: les rentes flexibles, dont une part ne serait versée que lorsque la caisse va bien. Comme si le loyer et les primes maladie s'adaptait également au cours de la bourse. Même la NZZ, qui n'est pas connue pour sa lutte pour de meilleures rentes écrit: «Un expert de la prévoyance a posé une question intéressante lors d'un événement de Swisscanto, à savoir si un employé CFF qui a vécu des décennies sur un salaire bas et n'a que peu entendu parler de bonus, serait à l'aise avec une rente flexible.»

Travailler plus longtemps

Mais il y a d'autres idées d'économies. Une possibilité est le report de l'âge de la retraite. On parle à nouveau de flexibilité. Les syndicats s'expriment également pour la flexibilité, mais dans un autre sens! Le SEV le dit clairement, 65 ans est une limite à ne pas dépasser. Pour le syndicat, flexibilité signifie diminution de l'âge de la retraite et non pas augmentation. Les nouveaux modèles de retraite proposés par les CFF signifient tout simplement qu'il faudrait travailler davantage au total: on pourrait «s'acheter» une retraite anticipée avec une réserve d'heures supplémentaires ou les cadeaux liés aux années de service. Une retraite partielle avant l'âge ordinaire

de 65 ans nous ferait alors travailler plus longtemps, par exemple jusqu'à 67 ans. Un des modèles établis prévoit de travailler à 60% de 63 ans à 67 ans (donc 20% en plus au total) et ne voir ses rentes que peu diminuer!

Les Romands pas favorables

Un sondage en Suisse romande a montré que 70% des sondés n'étaient pas du tout favorables à cela. Les CFF n'ont pas eu de succès avec leur campagne menée déjà depuis un bout de temps, proposant de travailler au-delà de 65 ans. Les collaborateurs sont attentifs et ne se laisseront avoir: une diminution des rentes n'entre pas en ligne de compte!

pan/Hes

d'incompréhension

COMITÉ EN BREF

■ Une **grande manifestation des syndicats suisses** aura lieu le 21 septembre à Berne. Le SEV se mobilisera et ira dans la rue pour demander des salaires convenables et des rentes sûres. D'autres informations suivront mais les membres sont priés de déjà réserver la date!

■ Le comité a adopté le **rapport final du projet tourisme** à l'attention du Congrès. Le rapport montre qu'on a su s'imposer dans cet environnement un peu hostile aux syndicats, sans cependant réussir une percée complète. On a obtenu des succès: développement d'un certain partenariat social et

amélioration des conditions de travail. Le SEV s'est fait un nom dans la branche durant les quatre années qu'a duré le projet et donc réussi à poser des fondations pour continuer le travail.

■ Le Conseil fédéral a décidé de faire entrer en vigueur **la loi sur le personnel fédéral révisée** au 1^{er} juillet. Celle-ci a des effets sur la CCT CFF, car l'autorité de recours interne est supprimée. Les CFF ont assuré que toutes les décisions Toco seraient à disposition d'ici la fin juin et qu'elles pourront donc être toutes traitées avec le même droit. En cas de licenciements, il y a

maintenant une différence entre CFF et CFF Cargo, car la CCT CFF Cargo règle des points qui sont désormais supprimés dans la loi. Les CFF veulent informer le personnel de manière indépendante. Le SEV demandera qu'on retrouve une égalité de traitement dans le cadre des prochaines négociations CCT.

■ Le SEV rappelle à ses sections et sous-fédérations **les règles de base en matière de comptabilité**. Il souligne que les droits de signatures concernant l'argent des sections doivent être réglés correctement et qu'une révision doit être faite par une personne indépendante ou un organisme compétent.

travailler davantage.

à nos rentes!



BARRAUDMÈTRE

L'OFT fait fausse route

Depuis quelques mois, les directeurs nous servent la même soupe: «L'OFT exige que notre entreprise présente une offre avec une diminution des charges de 2,5% pour 2014 et 1% pour 2015... et les cantons leur emboîtent le pas sans coup férir». Certains ont même été plus loin en affirmant que le SEV devra admettre que les standards en matière de conditions de travail vont être revus à la baisse.

La pression financière de l'OFT s'accompagne d'une autre exigence. A l'avenir, les commanditaires-propriétaires, par exemple les cantons, ne doivent plus siéger dans les conseils d'administration sous peine de voir l'OFT retirer sa contribution. Une exigence qui ressemble fortement à un ordre de marche...

Sur le fond, il est bien entendu assez sain que l'acheteur des prestations ne soit pas simultanément le patron de celui qui les vend. Cette situation, actuellement vécue dans nombre d'entreprises, fausse le fonctionnement de l'offre et de la demande. Le problème, c'est que l'OFT le veut moins pas soucieux de respecter ce principe que de pouvoir exiger des baisses sans devoir en assumer les conséquences.

Avec des exigences financières aussi drastiques qu'inutiles, vu l'insolente santé financière des pouvoirs publics, l'OFT met les entreprises dans une situation qui va devenir inextricable. D'un côté, les commanditaires qui exigent plus de prestations et, de l'autre, le SEV qui n'acceptera pas une baisse des conditions de travail. Au contraire, le SEV veut légitimement les améliorer.

La paix du travail résulte d'un équilibre subtil entre les parties. Au fil du temps, les négociations dans la branche des transports publics se durcissent et s'enveniment. Par leurs politiques financières, l'OFT et certains cantons mettent en danger la paix du travail. Avec un secteur syndiqué à près de 70%, ils feraient bien de se remémorer la déclaration de M. Dinkelmann, directeur CFF, lors du congrès constitutif du SEV le 30 novembre 1919: «Messieurs, j'ai acquis la conviction que la Fédération suisse des cheminots constitue une puissance. Je vous prie de ne jamais abuser de cette force.»

Bien des entreprises sont conscientes de ce rapport de forces. Donc, pour répondre aux exigences de leurs commanditaires-propriétaires, elles économisent partout où c'est possible. D'abord, elles bradent les bijoux de famille en vendant leurs biens immobiliers. Ensuite, elles liment sur l'entretien du matériel roulant et les infrastructures, avec les conséquences que l'on imagine sur la sécurité. Un comble que l'OFT, autorité de surveillance, mène une politique conduisant à une diminution de la sécurité.



Olivier Barraud

Deuxième pilier, l'épine dans le pied des CFF

« Entre deux visions antagonistes de la prévoyance vieillesse, le deuxième pilier est-il voué à disparaître ? » Cette introduction extraite d'un article de « La Liberté » du 8 mai résume bien l'impasse actuelle. L'article se réfère au Salon annuel de la Prévoyance Professionnelle Suisse qui a eu lieu à Lausanne à mi-avril. Une vitrine éloquent de l'industrie hautement profitable du deuxième pilier, avec 63 stands de banques, d'assurances et fonds de placement, tous plus accrocheurs les uns que les autres et promettant d'alléchantes futures rentes de vieillesse. Et le chantre de ce marché, l'ancien conseiller fédéral Couchepin, n'a pas manqué de célébrer les bienfaits de l'accumulation individuelle du capital face au système de répartition de l'AVS qui, à ses yeux, permet « la confrontation des classes ».

Voilà la plus helvético-suisse des institutions, l'AVS, élevée au rang d'instrument de la lutte des classes ! Bon, d'accord, il ne s'agit que de dérives partisans.

Mais elles sont révélatrices de la philosophie qui inspirait les actions du conseiller fédéral lorsqu'il dirigeait le département de la sécurité sociale. Et aussi combien sa sèche défaite devant le peuple en 2004 sur la 11^e révision de l'AVS l'a marqué.

Le deuxième pilier fait les titres de la presse également à travers la publication du premier rapport de la « commission de haute surveil-



lance de la prévoyance professionnelle CHS PP » sur la situation financière des institutions en 2012. Enfin ! On commence de sortir de la confidentialité ! Et les comparaisons deviennent possibles. Ainsi, la Suisse compte 1862 institutions de prévoyance, 4 611 443 assurés (actifs et retraités), dont 19,8% de rentiers (un chiffre à retenir), avec un total de 672 milliards au bilan. Pour ces institutions de capitalisation, l'évolution à long terme des bourses mondiales est évidemment déterminante. C'est à la fois le facteur de risque global le plus fondamental et le plus imprévisible.

Et qui échappe par définition à tout contrôle démocratique. D'autre part, le rapport insiste avec plus de force encore sur le risque particulier lié à la proportion des rentiers : pour 657 caisses, le risque est « plutôt élevé » et pour

65 d'entre elles, « très élevé » ; toutes ces caisses ont un taux moyen de rentiers de 25,7 à 26,7%. Le rapport confirme aussi que l'assainissement de telles caisses est pratiquement impossible, je cite : « plus la part des rentiers est grande, plus l'effet des mesures d'assainissement sera faible ». Mais malheureusement, le rapport ne dit rien sur le cas particulier de la caisse CFF, avec sa proportion de 60% de rentiers en capital et de 50% en

personnes. Or, les organes dirigeants de la caisse CFF foncent tête baissée dans des mesures d'assainissement les plus sévères pour les assurés, maintenant agrémentées d'une vague confiture de flexibilité pour faire passer la pilule. Mesures qui font les grands titres de la presse quotidienne, bien sûr, venant d'une des plus grandes caisses du pays. Mais des mesures dont la commission de haute surveillance (et d'autres experts) affirment qu'elles n'amélioreront en rien la situation de la caisse. Où va-t-on ? C'est ça le deuxième pilier ? Les actifs payent toujours plus, pour recevoir toujours moins en assumant tous les risques ? En confirmant cette évolution, la caisse CFF va beaucoup contribuer à décrédibiliser le deuxième pilier. Vu sous cet angle, une bonne chose.

Pour le court terme, les effets se feront aussi sentir sur les performances du rail. Au niveau de l'entreprise CFF, ces mesures détériorent gravement les conditions de travail d'aujourd'hui, sans aucun espoir d'améliorations à long terme, ni pour les actifs, ni pour les futurs retraités, ni pour les actuels rentiers. Qui peut avoir envie de travailler, de s'engager pour une entreprise où l'on vous garantit que vous payerez toujours plus pour une retraite diminuée à vos risques ? Au moment où les collectivités publiques investissent massivement dans les infrastructures ferroviaires, pénaliser ainsi ceux qui les valorisent est d'une incohérence grandiose !

Le pire n'est pas certain, dit-on. Il subsisterait donc un tout petit espoir.

Michel Béguelin

1^{er} juin à Genève: manifestation de solidarité contre les licenciements abusifs de l'hôpital de la Providence

Assez, c'est assez !

L'USS et le ssp appellent tous les syndiqués à venir manifester contre les licenciements abusifs. L'affaire de l'hôpital de la Providence est la goutte qui a fait déborder le vase.

Le cas de l'hôpital de la Providence est le plus récent. Mais c'est de loin le plus violent de

toute une série de licenciements antisyndicaux. En février 2013, 22 grévistes de l'hôpital neuchâtelois de la Providence se sont fait licencier avec effet immédiat. Et pourquoi ? Parce qu'ils se sont mis en grève contre la dénonciation de leur CCT et contre la dégradation de leurs conditions de travail, deux des exigences posées par un acquéreur privé de l'hôpital, le

groupe Genolier. Ces licenciements brutaux violent les droits syndicaux garantis par la Constitution fédérale et des conventions internationales. Or, invoquant la loi, le tribunal auquel le ssp a fait appel a refusé de les annuler.

L'USS et le ssp appellent tous les syndiqués du pays à se joindre à la manifestation de solidarité contre les licenciements abusifs. Nous ne

nous laisserons pas arnaquer ! Droit de grève garanti ! Respect

des CCT ! NON au démantèlement pur et dur !

uss

Informations pratiques

Samedi 1^{er} juin 2013, place du Molard, Genève

A 14 h 30 environ, rassemblement avec les manifestants de la CGAS. Ces derniers auront déjà manifesté (13 h 30, place Neuve)

pour des salaires justes et une répartition équitable des revenus. Cortège commun des participants aux deux manifs jusqu'à la place des Nations, où aura lieu la manifestation finale.

Cyrille Reneaud représentera le syndicat français CGT au congrès du SEV

Contre la crise, la lutte syndicale

Cyrille Reneaud participera les 23 et 24 mai au congrès du SEV. Avant sa venue en Suisse, contact.sev lui a demandé d'évoquer l'actualité syndicale des cheminots français.

■ **contact.sev:** Quelle est l'actuelle préoccupation numéro 1 de la Fédération CGT Cheminots ?

Cyrille Reneaud: Deux thèmes majeurs nous percutent: la réforme du système ferroviaire suite à la publication du rapport Bianco et la réforme des retraites.

■ **Qu'est-ce que c'est « le rapport Bianco » ?**

L'actuel gouvernement français a demandé à Jean-Louis Bianco, un ancien ministre socialiste, d'établir un rapport en vue de réformer notre système ferroviaire qui est lourdement endetté: la SNCF a une dette de 7,3 milliards d'euros et le Réseau ferré de France (RFF) de 30 milliards d'euros.

■ **Quelle réforme ce rapport préconise-t-il ?**

Le rapport Bianco propose un système ferroviaire articulé autour de trois EPIC (Etablissements publics industriels et commerciaux): un EPIC de tête,

en charge de la stratégie de cohésion économique et sociale qui coiffera les deux autres (SNCF transporteur et SNCF infrastructure). Par ailleurs, le rapport Bianco laisse à la SNCF la lourde tâche de résorber sa dette colossale et celle du RFF avec un objectif de 500 millions d'euros d'économies annuelles. Une charge qui pèsera lourd sur les conditions de travail des cheminots dont on devine déjà qu'on voudra les faire passer à la caisse.

■ **Que propose la CGT face à cette réforme du système ferroviaire ?**

Nous avons une proposition: «La voie du service public» dans laquelle il n'y aurait qu'un seul EPIC où SNCF et RFF seraient regroupés. De plus, l'Etat doit prendre ses responsabilités en transformant la dette de la SNCF et du RFF en dette publique et dégager de nouveaux financements en renationalisant les sociétés d'autoroutes et en créant un pôle financier. La CGT exige

le statut des cheminots car de son côté le rapport Bianco propose la mise en œuvre «d'un cadre social harmonisé», avec la volonté d'une harmonisation par le bas des conditions sociales des cheminots.

■ **Est-ce que les syndicats seront associés à ce plan de réforme du système ferroviaire ?**

Sur la base du rapport Bianco, le gouvernement prépare un projet de loi qui sera débattu à l'assemblée nationale et au sénat dans le courant de l'année. Les organisations syndicales seront associées à certaines négociations. Mais la décision appartient aux parlementaires. Cependant nous n'allons pas rester des spectateurs. Ce n'est pas le genre de la maison. Nous allons organiser un mouvement de grève courant juin déjà pour démontrer notre dé-

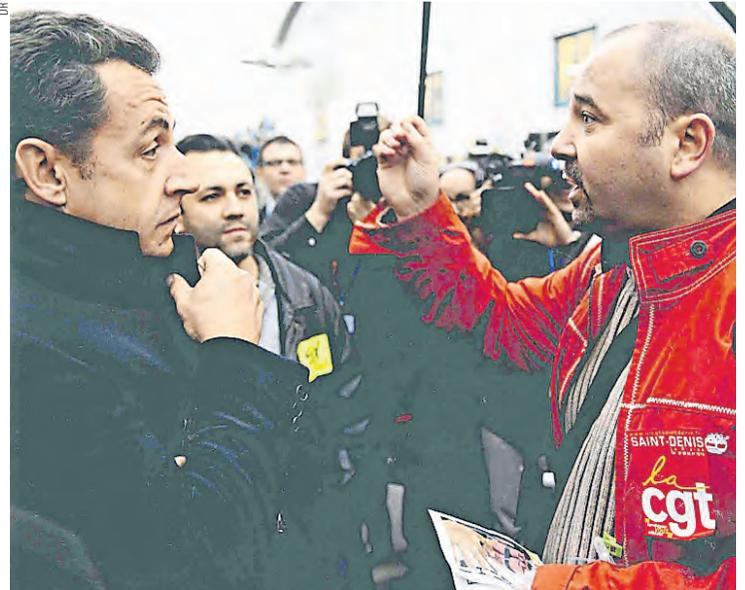
termination et pour peser dans le débat afin de gagner la voie du service public.

■ **Et quel est le problème avec les retraites ?**

Le gouvernement veut augmenter la durée des cotisations de 41,5 années à 44 années. Aujourd'hui, en moyenne, les jeunes commencent à travailler à l'âge de 26 ans. Ils ne pourront pas partir à la retraite avant 70 ans pour toucher une retraite pleine.

■ **La CGT a combattu Sarkozy et soutenu Hollande. Est-ce que ce n'est pas trop compliqué pour la CGT de combattre un chef d'Etat qu'elle a contribué à faire élire ?**

Tout d'abord je tiens à préciser que la CGT n'a pas soutenu Hollande mais a appelé à faire barrage à la politique de Nicolas Sarkozy. Il y a un an, nous



Reneaud vs Sarkozy: 1 à 0! Le 26 octobre 2007, Nicolas Sarkozy avait effectué une «visite surprise» aux ateliers du Landy, à Saint-Denis près de Paris, où sont révisés TGV, TER, Eurostar et trains Corail. Cyrille Reneaud avait pris à partie l'ex-président de la République qui était venu «vendre» sa réforme des retraites. « Je lui ai dit ce que j'avais sur le cœur, commente Cyrille Reneaud. Si l'année passée il n'a pas été réélu, c'est aussi à cause précisément de son projet de réforme des retraites et de son arrogance face aux travailleurs. »

avons écrit qu'il fallait passer de la résistance à l'offensive en proposant l'action revendicative pour gagner de nouveaux droits. Force est de constater que nous avions raison. Le gouvernement est plus à l'écoute du MEDEF (l'association faitière du patronat français) que des salariés. Cela entraîne une véritable politique d'austérité. Nous sommes en récession. Le taux de chômage en France est supérieur à 10%. Ce sont surtout les jeunes, les retraités et les classes modestes qui trinquent. Pour exemple, le pouvoir d'achat des cheminots a baissé durant

ces six dernières années de 5,6%. Face à une France en crise et face au pouvoir socialiste, le MEDEF, le Front national et l'UMP se frottent les mains. Nous ne pouvons pas laisser s'installer la résignation et le fatalisme. Nous avons la responsabilité d'intensifier notre mouvement revendicatif afin de transformer la colère en lutte gagnante et de replacer dans le viseur les vrais responsables. Cela va commencer par la grève au mois de juin.

Propos recueillis
par Alberto Cherubini

Cyrille Reneaud, 41 ans, a grandi à Orly dans la banlieue parisienne. Bien que fils et petit-fils de cheminot, il n'a pas initié sa carrière professionnelle dans le chemin de fer. Il a d'abord été marin pêcheur en Bretagne, puis imprimeur. C'est à l'âge de 24 ans qu'il entre à la SNCF comme ouvrier dans les ateliers de manutention du matériel roulant des Joncherolles en Seine-Saint-Denis. Il adhère à la CGT et grimpe tous les échelons du syndicat. Dès juin 2012 il est l'un des 17 secrétaires fédéraux qui constituent la direction de la Fédération CGT Cheminots. Il a en charge les dossiers des entreprises ferroviaires privées.

Marié, père de deux enfants, il vit avec sa famille à Ville-neuve-Saint-Georges au sud de Paris.



LA CGT CHEMINOTS

La Fédération CGT Cheminots compte 26 245 membres actifs et 17 443 retraités. Elle est de loin le syndicat le plus représentatif au sein de la SNCF qui emploie quelque 163 000 employés. La cotisation des membres actifs s'élève à 1% du salaire. Le salaire d'un mécanicien de

locomotive, par exemple, totalisant une vingtaine d'années d'ancienneté, varie dans une fourchette entre 2500 et 3000 euros par mois nets (x 13), y compris les indemnités. Depuis 1999 la durée du travail est de 35 heures par semaine.

Giorgio Tuti, président SEV, veut rendre Doris Leuthard attentive au rôle du personnel dans les transports publics



« Le facteur humain est central et déterminant »

Le Congrès SEV des 23 et 24 mai aura pour invités Doris Leuthard, conseillère fédérale, le directeur de l'UTP et de RMS, le président de l'USS, un représentant de l'ETF, un historien ainsi qu'un écrivain. contact.sev a interviewé Giorgio Tuti sur les raisons pour lesquelles ces personnes-là ont été invitées.

■ **contact.sev:** La venue de Doris Leuthard au Congrès devrait susciter l'intérêt des médias. Mais qu'en attends-tu d'autre?

Giorgio Tuti: Je suis certain que la présence de la ministre des transports sera intéressante, car les thèmes liés à la politique des transports ne manquent pas, du 4^e paquet

ferroviaire au deuxième tunnel au Gothard, en passant par l'avenir du trafic marchandises et le « FAIF » (financement et aménagement des infrastructures ferroviaires). En tant que syndicat, nous allons bien sûr aussi aborder le sujet des conditions de travail et du rôle du personnel dans les transports publics. Les transports publics

sont faits par des individus pour d'autres individus. Le facteur humain est donc central dans la production et déterminant pour la qualité et la sécurité.

■ **Un autre orateur, Ueli Stückelberger: quels sont les rapports du SEV avec le directeur de l'Union des**

Transports publics UTP et des Remontées mécaniques suisses RMS?

Nous avons de bons contacts, même si nous ne sommes pas d'accord sur tous les points. Ce serait d'ailleurs particulier si c'était le cas. Nous avons un point en commun: nous voulons tous les deux de bons transports publics. Cela s'est révélé être exact également pour le FAIF. Finalement, ce qu'il faut, ce sont des moyens suffisants pour pouvoir garantir le développement et l'entretien de l'infrastructure ferroviaire. Avec les Remontées mécaniques par contre, nous avons vécu quelque chose que nous aurions préféré pouvoir éviter: nous avons supposé que le projet de CCT pour les remontées mécaniques suisses pouvait arriver en terrain plus ou moins conquis du côté des employeurs, mais le temps n'a pas suffi pour obtenir cela. Maintenant nous cherchons à mettre en place tout d'abord une solution régionale avant d'obtenir des solutions sur le plan national, solutions qui puissent réussir à enfin valoriser la branche.

■ **Le président de l'Union syndicale suisse, Paul Rechsteiner, va s'adresser aux délégués du Congrès. Quel est le rôle du SEV au sein de l'USS?**

Le SEV est le deuxième plus

grand syndicat dans l'USS, qui est le bras politique de notre syndicat. Il est donc très important que nous y jouions un rôle déterminant. C'est pourquoi j'avais d'ailleurs dit avant mon élection comme président SEV lors du Congrès 2009 que je voulais renforcer la présence de notre syndicat au sein de l'USS. Nous y avons travaillé de manière intensive. Nous avons beaucoup mobilisé et marqué la manifestation de l'USS en 2009 sur les caisses de pension et les rentes de notre empreinte. Lors de projets lancés en commun comme l'initiative sur les salaires minimums, nous nous sommes placés au premier plan, tout comme maintenant par exemple lors de la récolte de signatures pour AVSplus. Nous avons lancé des thèmes au sein de l'USS et avons également lancé l'idée d'une manifestation commune à tous les syndicats du Service public de l'USS, manifestation qui devrait avoir lieu début 2014. En tant que président SEV, j'ai été nommé vice-président de l'USS lors du dernier Congrès (ndlr: la deuxième vice-présidence est assurée par Vania Alleva, coprésidente d'Unia). En résumé, on peut dire que le SEV fait tout ce qui est nécessaire pour que l'USS puisse jouer son rôle.

■ **Un représentant de l'ETF (la**

« L'objectif de notre politique contractuelle est d'avoir une CCT pour tous les employés des transports publics »

■ **contact.sev:** durant le Congrès, quels signaux le SEV veut-il lancer vers l'extérieur?

Giorgio Tuti: Le Congrès débattira sur six textes d'orientation et les adoptera comme boussole pour les prochaines années. J'attends de bons débats à ce sujet et des décisions quant aux orientations à prendre. Les propositions au Congrès, les résolutions et les prises de parole sont aussi d'importants signaux.

■ **Est-ce qu'il y a eu un changement essentiel en matière de stratégie depuis le dernier Congrès?**

Au niveau de la politique des transports et de la politique européenne, il y a eu quelques événements, mais deux ans sont une période relativement

courte. Notre tâche principale reste la lutte pour de bonnes conditions de travail dans notre branche, en particulier en concluant de nouvelles CCT ou lors des renouvellements de CCT. L'objectif de notre politique contractuelle est d'avoir une CCT pour tous les employés des transports publics. Le SEV a signé plus de 60 CCT au niveau entreprise, cantonal, régional et national. Nous avons donc atteint une bonne couverture mais devons bien sûr continuer dans ce sens. La CCT CFF et CFF Cargo sera renégociée l'année prochaine. Une de nos priorités est de conclure une CCT de branche pour le trafic marchandises, vu les derniers rebondissements dans ce domaine, ne serait-ce que la collaboration CFF Cargo et DB Schenker Rail au détriment de

BLS Cargo. Notre objectif est que chaque employé dans le trafic marchandises bénéficie d'une CCT.

■ **Le rapport final du projet tourisme, ayant débuté en 2009, sera présenté lors de ce Congrès. Quelle est la suite prévue?**

Le projet est terminé mais le travail continue et sera intégré aux tâches quotidiennes. En quatre ans, nous avons atteint certains objectifs, d'autres non. La CCT pour les remontées mécaniques n'est pas sous toit, mais nous négocions actuellement avec les remontées mécaniques bernoises à propos d'une CCT cantonale. Et nous avons au moins réussi à nous imposer dans cette branche.



Le président du SEV espère que le Congrès apporte « de bonnes discussions et décisions, qui montrent quel chemin on doit prendre ces prochaines années ».

Fédération européenne des travailleurs des transports) sera au Congrès. Quelle est l'importance de cette présence pour le SEV?

La dimension européenne prend toujours davantage d'importance dans le monde des transports, car la Suisse est liée à l'Europe en matière de politique des transports par l'accord bilatéral sur les transports terrestres. La politique et les tendances européennes sont reprises en Suisse, même si la Suisse n'est pas membre de l'UE. C'est également le cas pour le 4^e paquet ferroviaire, qui contient deux points qui peuvent affaiblir les transports publics en Suisse: la séparation de l'exploitation et de l'infrastructure et de l'infrastructure totale du Trafic Voyageurs, que ce soit longues distances ou trafic régional. C'est pourquoi nous luttons avec les collègues de l'ETF contre le 4^e paquet ferroviaire. Car nous sommes totalement convaincus qu'il ne faut pas davantage de concurrence pour de bons transports publics, mais plutôt davantage de collaboration entre les acteurs des transports, de bonnes prestations et un haut standard en matière de sécurité ainsi que des conditions de travail convenables. Le fait que je sois moi-même, en tant que président SEV, membre du comité exécutif de l'ETF souligne l'importance du dossier

européen pour le SEV et le positionnement du SEV au sein de la fédération européenne.

■ L'historien Adrian Zimmermann présentera lors du Congrès une chronique du SEV allant de 1970 à 2010, qui vient d'être publiée. Pourquoi avoir commandé un tel ouvrage?

Depuis que je travaille au SEV, ça m'a toujours ennuyé de voir l'histoire du syndicat s'arrêter en 1969. Jusqu'à présent, il n'y avait qu'une chronique pour les 50 premières années du SEV. Il y a eu certes les rapports sociaux depuis lors, mais l'histoire du syndicat n'a plus été éditée depuis 1970. C'est pourquoi nous avons demandé à Adrian Zimmermann de l'écrire. Je me réjouis de cette publication. Nous allons l'offrir aux participants au Congrès et elle sera proposée dans la boutique SEV à un prix abordable.

■ Pourquoi avoir invité Peter Bichsel?

Je le connais depuis longtemps et j'ai lu ses histoires pour enfants à l'école primaire déjà. Plus tard, je l'ai côtoyé au niveau politique et syndical dans le canton de Soleure, d'où je

viens. Nous sommes donc relativement proches et c'est cela qui a mené à cette invitation. Peter Bichsel n'est pas seulement un écrivain brillant mais également un homme politique et un observateur aver-

ti. Il est également un utilisateur passionné du train. Il vient d'une famille de cheminots d'Olten et connaît donc bien le milieu des transports publics. Il est bien connu du personnel des transports et je me réjouis

tout particulièrement de sa venue au Congrès, comme bien d'autres apparemment, vu les retours que j'ai eus lors de diverses assemblées auxquelles j'ai participé.

Interview: Markus Fischer/Hes

« Le recrutement est si important qu'il faut toujours se dépasser »

■ contact.sev: Qu'espères-tu du Congrès en ce qui concerne l'interne du syndicat?

Giorgio Tuti: De bonnes discussions et décisions, qui montrent quel chemin on doit prendre ces prochaines années. Ce qui est important, c'est aussi les rencontres et les discussions hors du programme officiel.

■ Que peut améliorer le SEV durant ces deux prochaines années?

Le recrutement des membres est un thème central dans tous les syndicats. Et il ne s'agit pas uniquement de recruter de nouveaux membres mais aussi d'encadrer et conserver les membres actuels! Je remercie déjà les sections

et sous-fédérations pour le travail fourni. Mais le recrutement est si important qu'il faut toujours se dépasser. C'est mon vœu, destiné à tous. Un taux de syndicalisation élevé dans les entreprises a un lien direct avec la capacité de mobilisation. Il faudra pouvoir continuer à prouver cette capacité, par exemple lors des négociations pour la CCT CFF et CFF Cargo.

■ Comment t'imagines-tu le SEV dans dix ans?

Cela ne dépend pas uniquement du SEV, mais également de l'environnement dans lequel il évolue, qui change beaucoup. On doit être proactif bien sûr mais parfois, en tant que syndicat, nous devons aussi réagir. Je

pense que le SEV serait bien avisé de continuer sur la voie qu'il a prise il y a quatre ans: nous voulons nous renforcer à l'interne, renforcer notre position à l'externe et conclure de bonnes CCT. Nous avons besoin pour cela d'un bon taux de syndicalisation, de membres actifs et de grandes compétences dans nos domaines de prédilection, aussi bien syndicaux qu'en politique des transports. Nous devons également veiller à ce que nos membres issus d'entreprises de transports différentes soient solidaires entre eux et avec les autres travailleurs en général. Nous voulons chercher des collaborations avec d'autres syndicats au sein de l'USS. C'est ainsi que le SEV pourra faire face aux défis futurs.

Enthousiasme?

«Arriver à destination en toute sécurité – même en matière d'assurance.»



Conditions avantageuses pour les membres du SEV. Profitez dès maintenant d'intéressants rabais réservés aux membres.

Suite à la **Coopération du Syndicat du personnel des transports (SEV) et de Helvetia assurances**, vous bénéficiez en tant que membre du SEV des services d'un interlocuteur compétent pour toutes les questions liées à l'assurance et à la prévoyance.

Assurance clientèle privée

- À la conclusion d'une assurance clientèle privée Helvetia pour une durée de 5 ans (p. ex. assurance inventaire du ménage, responsabilité civile privée, bâtiment et/ou assistance), nous vous offrons la première prime annuelle.
- Si vous complétez votre contrat actuel par un produit supplémentaire (p.ex. assurance inventaire du ménage), nous vous offrons la première prime annuelle sur l'ensemble de la police. La seule condition est la conclusion d'un contrat d'une durée d'au moins cinq ans.

- Si vous combinez plusieurs produits, vous pouvez alors également profiter jusqu'à 10% de rabais de combinaison pour les années suivantes – qu'il s'agisse d'une nouvelle conclusion ou de l'extension d'un contrat existant.

Assurance véhicules à moteur

- Lors de la conclusion d'un contrat d'assurance véhicules à moteur pour une durée de cinq ans, vous bénéficiez en tant que nouveau client d'un rabais de 10% pendant toute durée du contrat.

Profitez des avantages très intéressants réservés aux membres. Pour tout renseignement les conseillers clients Helvetia SEV sont à votre disposition. Pour plus d'informations: www.helvetia.ch/fr/sev.

Revendications syndicales

Rentes meilleures, salaires plus justes: pas seulement le 1^{er} mai!

Le slogan du 1^{er} mai de cette année résume une revendication ancestrale des femmes. L'indépendance financière, également des femmes, est une condition essentielle pour l'égalité.

Egalité des salaires, salaire minimum à 4 000 francs et une meilleure AVS sont trois revendications centrales des femmes. Car ce sont souvent les femmes qui souffrent de bas salaires et de mauvaises rentes. En l'an 2000, les femmes ont gagné 21% de moins que les hommes. En 2010, la différence est encore de 18%. Si ça continue à ce rythme, on aura l'égalité des salaires dans 66 ans!

Dumping illégal

La moitié de ces 18% sont à imputer à des différences de formation ou d'années de service, mais l'autre moitié est de la discrimination pure. Lors de l'entrée dans la vie active, les femmes gagnent déjà en moyenne 416 francs de moins par mois que les hommes. En

tre 50 et 64/65, ce sont 1 589 francs. Les bonus qui prennent de l'ampleur dans le monde du travail depuis 1998, le fait que ce soit à la femme concernée de

Des salaires qui permettent de vivre!

Les bas salaires sont très répandus et sous-estimés dans la Suisse riche et prospère.



Barbara Amsler, secrétaire syndicale et déléguée à l'égalité au SEV, lors de son discours à Zoug le 1^{er} mai dernier.

réclamer l'égalité des salaires et le manque de réelles sanctions envers les employeurs non respectueux font que ça n'avance pas. C'est un vrai scandale, aussi bien syndicalement que socialement. Un vrai dumping salarial, de plus illégal puisque l'égalité des salaires est ancrée dans la Constitution.

Une nouvelle analyse montre que plus d'un travailleur sur dix (430 000 à 500 000 concernés) ne gagne pas suffisamment, à 100%, pour vivre dignement. Deux tiers sont des femmes.

Les bas salaires sont un des plus gros problèmes sociaux en Suisse. Avec l'initiative sur

le salaire minimum de l'USS, on a enfin une bonne proposition de solution sur la table. L'initiative demande 4 000 francs par mois, ce n'est pas trop demander.

Les salaires bas des femmes ont un effet net sur leurs rentes. Les partis bourgeois tentent toujours de voter des baisses de rentes, notamment sur le dos des femmes: augmenter l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes et la suppression de la rente de veuves. Aussi longtemps que l'égalité n'est pas atteinte et que l'article constitutionnel sur l'égalité n'est pas respecté, l'augmentation de l'âge de la retraite n'entre pas en ligne de compte.

L'AVS est la seule assurance de prévoyance vieillesse dont le modèle est social. C'est pourquoi les femmes soutiennent l'initiative de l'USS AVS-plus pour l'augmentation de 10% des rentes, qui profitera à tous.

Toutes les mesures évoquées (salaire minimum, meilleure AVS, etc.) profiteront d'ailleurs à tous, hommes et femmes

confondus. Car beaucoup d'hommes gagnent moins de 4 000 francs et reçoivent des AVS trop basses pour pouvoir vivre correctement. Si les femmes reçoivent enfin le même salaire à travail égal, c'est le revenu de la famille qui va augmenter. Et cela permet aussi aux papas d'envisager le temps partiel, donc de choisir entre le travail à l'extérieur ou le travail à la maison.

Nous voulons un bon travail pour tous

Des salaires justes, des conditions de travail compatibles avec le fait d'avoir une famille, la protection de la santé, la sécurité sociale, l'application des droits syndicaux et des temps de travail plus courts. Nous, les femmes, exigeons depuis longtemps que les temps de travail soient raccourcis. Et finalement nous voulons un congé paternité qui mérite ce nom, donc d'au moins 8 semaines. Nous nous engageons pour cela!

Barbara Amsler, secrétaire syndicale et déléguée à l'égalité des chances au SEV

Egalité des salaires et marchés publics de la Confédération

Il y a(vait) comme un (gros) hic

Le 1^{er} mai 2013, le Conseil fédéral a décidé d'augmenter de deux unités la dotation en personnel du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). Car pour l'instant la Confédération n'avait pas octroyé les moyens nécessaires à un contrôle suffisant.

La loi fédérale sur les marchés publics (LMP) prévoit, à son article 8, que la Confédération n'adjuge de marché qu'aux entreprises soumissionnaires qui garantissent l'égalité de salaire entre femmes et hommes. Que cela sonne bien! Et, en apparence du moins, que c'est exemplaire! Mais dans la pratique, il y a comme un (gros) hic. La Confédération a certes confié au BGEF le mandat de veiller à ce que tout se passe selon la loi au chapitre de

l'égalité des salaires, mais n'a pas affecté de moyens spécifiques pour ce faire. Si bien que le BGEF doit financer ces activités avec son budget normal. On comprend dès lors pourquoi, depuis l'introduction de cette disposition en 2006, moins de 20 entreprises ont été contrôlées. En 2010, il n'y a même eu que 4 contrôles sur 377 adjudications. L'USS a protesté à plusieurs reprises contre cette application lamentable de l'égalité des salaires

en matière de marchés publics.

Décision à confirmer

Cette décision récente du Conseil fédéral n'est toutefois pas encore « définitive ». Le Conseil fédéral doit en effet confirmer l'augmentation de la dotation en personnel du BFEG lorsqu'il se prononcera, à la mi-2013, sur l'ensemble des ressources destinées aux frais de personnel. Nous verrons alors avec quel sérieux il s'occupe

de l'application de l'égalité des salaires entre femmes et hommes en matière de marchés publics. Synthèse, provisoire donc: en ce qui concerne un domaine circonscrit, le Conseil fédéral ne freine plus en ce qui concerne l'égalité de salaire entre femmes et hommes. C'est une bonne chose, mais il faut aller beaucoup plus loin encore: les politiques doivent enfin introduire partout des mécanismes efficaces pour contrôler cette égalité. *uss*

Enquête sur le stress des employés CFF qui travaillent dans les ateliers de maintenance du matériel roulant de la division Voyageurs



« Au SEV, avec mes collègues secrétaires syndicaux, nous remarquons qu'il y a de plus en plus de demandes d'aide juridique provenant des ateliers de maintenance de la division CFF Voyageurs. »

Valérie Solano, secrétaire syndicale SEV

Enorme différence de stress d'un atelier à l'autre

Inquiet par le nombre croissant d'employés des ateliers CFF de la division Voyageurs qui sollicitent la protection juridique, le SEV a décidé de lancer une enquête pour savoir comment les employés de ces ateliers vivent leurs conditions de travail. Il ressort de cette enquête qu'aux ateliers d'Yverdon-les-Bains on est davantage stressé qu'à Bienne.

« Au SEV, avec mes collègues secrétaires syndicaux, nous remarquons qu'il y a de plus en plus de demandes d'aide juridique provenant des ateliers

de maintenance de la division CFF Voyageurs. Nous avons voulu savoir quelles sont les causes de ces tensions au travail. C'est ainsi que nous avons décidé de diffuser ce

questionnaire dans les ateliers. » Valérie Solano, secrétaire syndicale SEV à Genève, a en quelque sorte « piloté » cette enquête. Christian Fankhauser, secrétaire syndical

SEV à Lausanne, a suggéré à Valérie Solano d'utiliser la méthode Karasek (lire page 12) qui a fait ses preuves dans le milieu de la sociologie et de la médecine du travail lorsque

l'on cherche à déceler les causes du stress au travail.

Enquête semée d'embûches

La distribution du questionnaire s'est effectuée en au-

Taux de stress aux ateliers d'Yverdon: 33%



Les Ateliers industriels d'Yverdon-les-Bains emploient quelque 400 personnes. C'est le centre de compétence pour la réparation et la révision de locomotives automotrices et rames automotrices. Le taux de stress est de 33% et le taux d'employés qui travaillent de manière détendue est de 22%.

Taux de stress aux ateliers de Bienne: 13%



Les Ateliers industriels de Biel-Bienne emploient quelque 100 personnes. On y effectue la réparation et les révisions des véhicules traction diesel et thermique. Le taux de stress est de 13% tandis que le taux d'employés qui travaillent de manière détendue est de 60%.



La Suva est prête à financer une nouvelle enquête plus détaillée afin que le SEV puisse intervenir de manière ciblée là où les proportions de stress font problème.

tomne 2012 principalement dans les ateliers industriels de Bâle, de Biel-Bienne, d'Olten et d'Yverdon-les-Bains. « Cette distribution n'a pas été facile notamment à cause des réticences de la part de certaines directions d'ateliers. Là où le syndicat a de bons relais, des personnes de confiance, les choses se sont mieux passées », commente Valérie Solano. Le secrétaire syndical SEV

Jean-Marc Rinaldi. « Nous avons constaté une énorme différence de stress d'un atelier à l'autre et entre employés fixes et temporaires », résume Jean-Marc Rinaldi. « Les causes de ce stress professionnel peuvent être nombreuses : compétences insuffisamment utilisées, trop peu de marge de manœuvre, pression, manque de soutien de la part de la hiérarchie ou même de la part de

tout est hyper-réglementé, qu'il y a une mauvaise communication entre la hiérarchie et la base. Nous allons discuter des résultats de cette enquête avec nos collègues des ateliers et nous allons voir ensemble quelle suite donner. »

Aide de la Suva

Pour Jürg Hurni, responsable au sein du SEV des dossiers de la division Voyageurs, « il y a visiblement un problème de management dans les ateliers où les résultats sont mauvais ». « La différence entre le stress perçu aux Ateliers industriels d'Yverdon-les-Bains et de Bienne nous interpelle, relève Valérie Solano. La Suva est prête à financer une nouvelle enquête beaucoup plus détaillée, pour que nous puissions intervenir de manière ciblée là où ça pose problème. Le but de toute cette opération étant en fin de compte d'améliorer les conditions de travail de nos collègues qui sont engagés dans les ateliers de la division Voyageurs CFF. »

« La différence entre le stress perçu aux Ateliers industriels d'Yverdon-les-Bains et de Bienne nous interpelle. »

Valérie Solano

Jean-Pierre Etique a été contacté par la direction des Ateliers industriels d'Yverdon-les-Bains qui lui a fait savoir qu'elle désapprouvait la distribution de ce questionnaire au personnel. A l'évidence, la liberté syndicale, le partenariat social, ne sont pas des notions toujours bien admises par certains cadres des CFF.

Comme en prison...

Les résultats de cette enquête ont été analysés avec la collaboration des sociologues genevois Henning Atzamba et

ses propres collègues de travail. » Le sociologue Jean-Marc Rinaldi est d'avis que le résultat de cette enquête est « un coup de sonde qui mériterait d'être approfondi, mais qui ouvre tout de même des pistes d'intervention sociale ». C'est aussi l'avis de Jean-Pierre Etique. Pour lui, il n'est pas question d'en rester là, car aux Ateliers d'Yverdon-les-Bains il y a clairement un problème de souffrance au travail : « Des collègues d'Yverdon me disent qu'ils ont l'impression de travailler dans une prison, que

En moyenne, 23% des employés des ateliers sont stressés

Cette enquête sur le stress a été effectuée par le SEV dans les ateliers CFF d'entretien du matériel roulant de la division Voyageurs (Bâle, Biel-Bienne, Olten, Yverdon-les-Bains, et quelques questionnaires ont également été remplis au Centre d'entretien de Genève). Ci-dessous le résumé des résultats, tel qu'il a été présenté par le SEV à la direction RH de la division Voyageurs des CFF.

Résultats détaillés

Durant le premier trimestre de cette année, 262 employés ont

répondu aux 26 questions de l'enquête Karasek (lire encadré page 12). Il ressort de cette enquête que :

- 35% des employés questionnés travaillent de manière détendue (faible demande psychologique et forte latitude décisionnelle);
- 20% travaillent de manière dynamique (forte demande psychologique et forte latitude décisionnelle);
- 22% travaillent de manière passive (faible demande psy-

(suite en page 12)

(suite de la page 11)

chologique et faible latitude décisionnelle);

■ 23 % travaillent de manière tendue ou stressée (Jobstrain, forte demande psychologique et faible latitude décisionnelle). Les trois quarts de ces employés qui présentent un travail tendu, soit 17 % de l'ensemble des employés CFF des ateliers, sont en situation de grand stress (Isostrain), notamment à cause d'un faible soutien de la part de la hiérarchie et des collègues.

Enquête basée sur trois critères

Le but premier de l'enquête était avant tout de connaître l'ampleur du stress professionnel à travers trois critères: le type de contrat (fixe ou temporaire), l'ancienneté dans

l'entreprise et la responsabilité. Cela a donné les résultats suivants:

■ Les employés temporaires, engagés par les entreprises intérimaires, sont deux fois moins nombreux à être stressés au travail (12 %) que les fixes engagés par les CFF

nombre de temporaires trop longtemps. Ces «temporaires de longue durée» sont forcément tendus car leur contrat de travail est précaire et qu'ils sont sur le qui-vive, ne sachant pas si les CFF vont les engager de manière fixe oui ou non. Nous en déduisons que c'est

« 17 % des employés CFF qui travaillent dans les ateliers sont en situation de grand stress. »

(25 %). Ici une importante distinction s'impose entre temporaires de courte durée et les temporaires qui travaillent dans les ateliers depuis... plusieurs années. Dans le dossier consacré aux temporaires CFF paru dans *contact.sev* No 8, nous avons dénoncé le fait que les CFF emploient un certain

une majorité de temporaires de courte durée qui ont répondu au questionnaire du SEV, ce qui explique qu'ils soient deux fois moins nombreux à être stressés au travail que les fixes. Ce que confirme Valérie Solano: «ce qui est recherché dans le questionnaire Karasek c'est le lien entre la demande

psychologique et la latitude décisionnelle. Il est évident que les temporaires ont une faible latitude décisionnelle. Pour eux le travail est certainement dur comme pour les fixes, mais la responsabilité de ce qu'ils font incombe avant tout à l'entreprise intérimaire ou aux CFF»;

■ L'ancienneté au sein des CFF n'est pas un critère influençant la propension à être en situation de stress. Toutefois, les employés qui totalisent entre 4 et 22 ans de service aux CFF sont davantage très stressés (22 %) par rapport aux nouveaux qui ont entre 0 et 3 ans de service (11 %) et aux vieux briscards qui totalisent plus de 23 ans de service (15 %);

■ La majorité des employés ayant une responsabilité d'é-

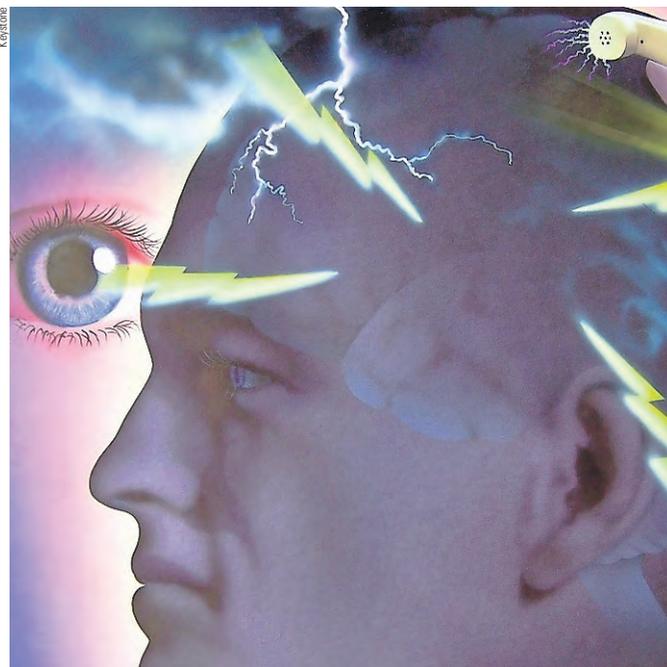
quipe sont dans des situations de travail détendu et dynamique, donc moins stressés (14 %) par rapport à leurs subordonnés (25 %).

A Yverdon-les-Bains, on est davantage stressés qu'à Biel-Bienne

La grande surprise des résultats de l'enquête vient de la forte opposition entre Yverdon et Bienne. Aux Ateliers industriels d'Yverdon-les-Bains, le stress affecte 33 % des employés (et 22 % sont détendus), tandis qu'aux Ateliers industriels de Biel-Bienne, «seuls» 13 % des employés sont stressés mais 60 % se déclarent détendus. A Olten le taux d'employés stressés est de 25 % tandis que 30 % sont détendus. A Bâle, 11 % sont stressés et 28 % détendus. **AC**

Le modèle de Karasek et le coût du stress

Le SEV a diffusé dans les ateliers le «questionnaire de Karasek*» dont le but est de chercher à évaluer «la manière dont le travailleur vit son travail en mettant l'accent sur les facteurs psychosociaux». Dans leur présentation des résultats de l'enquête effectuée auprès des employés de quelques ateliers CFF de la division Voyageurs, les sociologues Henning Atzamba et Jean-Marc Rinaldi expliquent la méthode utilisée pour l'élaboration du questionnaire et l'analyse des résultats: «Le modèle Karasek est un modèle basé sur une auto-évaluation subjective par l'individu de son état de tension psychologique au travail. La littérature scientifique a souligné l'existence d'un lien entre certaines positions dans le modèle Karasek et des at-



Le stress professionnel peut déclencher des maladies cardio-vasculaires et des troubles musculo-squelettiques (TMS).

teintes à la santé des travailleurs.»

Jobstrain et Isostrain

Dans leur analyse, les deux sociologues utilisent deux termes anglais: Jobstrain et Isostrain. Jobstrain étant la combinaison d'une faible autonomie décisionnelle et d'une forte demande psychologique (quantité de travail à accomplir, exigences professionnelles et contraintes de temps élevées). Isostrain (iso = isolement) étant tout cela à la fois, mais de surcroît avec un faible soutien social de la part de la hiérarchie et des collègues de travail. Des situations de Jobstrain et

d'Isostrain engendrent un stress professionnel qui peut déclencher des maladies cardio-vasculaires et des troubles musculo-squelettiques (TMS).

Le coût du stress

Outre les atteintes à la santé, les conséquences du stress professionnel engendrent des coûts monstrueux. Margaret Graf, cheffe de la division Travail et santé au Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), estime que le coût du stress au travail pour l'économie helvétique s'élève à 10 milliards de francs par année! **AC**

* Robert Karasek, sociologue et psychologue américain, qui a conçu en 1979 son questionnaire de mesure du stress au travail.

Commission féminine

Samedi 15 juin ■ **Groupe romand**
Sortie aux gorges de l'Aar

Inscriptions obligatoires jusqu'au 15 juin chez Danièle Dachauer, 079 262 87 71.

Cette année les femmes membres du SEV sont cordialement invitées à participer à notre sortie qui nous conduira aux gorges de l'Aar, dans la commune de Meiringen (Berne). Rendez-vous le samedi 7 juin à 7 h 30 dans le hall principal de la gare de Lausanne. Départ du train à 7 h 50.

Sections

Mercredi 29 mai 17 h ■ **ZPV Biel/Bienne**
Assemblée générale

Nidau
Salle de la Geno
Genossenschaft-
strasse 18

Tous les AT et les retraités sont cordialement invités, plus d'info sur <http://zpvbielbienne.ch>.

L'assemblée sera suivie par le verre de l'amitié. Venez nombreux, nos collègues retraités sont également les bienvenus.

Vous trouverez plus d'informations sur le site: <http://zpvbielbienne.ch>. Les tractanda et le PV de la dernière assemblée seront affichés dans les locaux et envoyés par mail aux actifs ainsi qu'aux intéressés sur demande à: denis.babey@gmail.com. Pour info, cette année, le pique-nique des AT aura lieu le 28.07.2013 à la cabane du Moto Club Péry à Péry.

Le comité

Jeudi 30 mai 20 h 15 ■ **VPT TPCV**
Assemblée générale

La Chaux-de-Fonds
Restaurant du
Grand-Pont

Tous nos collègues actifs et retraités sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Au plaisir de vous rencontrer.

Denis Burri

Vendredi 31 mai 18 h 30 ■ **SBV Arc jurassien**
Assemblée générale de printemps

Biel-Bienne
Restaurant
Romand
Place Centrale

Jürg Hurni, secrétaire syndical SEV, sera notre invité. Après l'assemblée, le repas sera offert. La traduction français-allemand simultanée sera assurée. Les propositions que vous souhaitez soumettre à l'assemblée sont à faire parvenir par mail à arcjurassien@sbv-online.ch. Inscription à l'assemblée et au repas à envoyer jusqu'au 25 mai à René Zürcher au 078 825 66 90 ou à arcjurassien@sbv-online.ch. Venez nombreux!

Le comité

Lundi 3 juin 17 h 00 ■ **ZPV Jura**
Assemblée de printemps

Alle
Café-restaurant
Le Régional

L'assemblée sera suivie d'un repas en commun dès 19h30 auquel les conjoints et amis sont les bienvenus. Retraités bienvenus également. Pour le repas, prière d'annoncer votre présence à pascal.prince@vmzsb.ch ou 079 307 21 47. Les tractanda seront affichés au local ou on peut les demander à pascal.prince@vmzsb.ch. Venez nombreux!

Le comité

Mercredi 5 juin 19 h 30 ■ **SBV Région Ouest**
Assemblée générale de printemps

Lausanne
Buffet de la Gare
Grand Salon

Nous vous invitons cordialement à l'assemblée générale SBV Ouest de printemps à Lausanne, au Buffet de la Gare (Grand Salon), où nous évoquerons la prochaine CCT et ses enjeux. Après l'assemblée, un repas est offert, pour lequel une inscription est obligatoire auprès du président Alain Uldry ou sur les feuilles ad hoc dans les locaux de service.

Le comité

Samedi 8 juin 18 h 00 ■ **SBV Wallis/Valais**
Assemblée générale

Siders-Sierre
Restaurant
Le Bourgeois

L'assemblée générale du SBV Wallis/Valais sera suivie d'un exposé de Christian Nellen, responsable du marché Haut-Valais sur le jubilé «10 ans RegionAlps». Ordre du jour selon l'invitation personnelle.

Le comité

Lausanne: grande ouverture de la cave GESTL, vendredi 24 mai de 15h à 22h

Venez nombreux partager ce moment convivial et profiter des actions de notre vigneron Cordonier, qui vous fera apprécier ses vins lors de sa dégustation. Vous pourrez aussi vous restaurer avec notre raclette à gogo, pour le prix de Fr. 12.50 par personne, qui vous sera servie dès 18h30.

Votre comité GESTL

Pensionnés

Mardi 28 mai ■ **PV Genève**

Sortie de section dans le Val-de-Travers

Attention: programme partiellement modifié! Les CFF ont refusé notre réservation dans le train partant à 8h14 de Cornavin. Nous devons utiliser un train RegioExpress et changer de train à Lausanne, arr. 8h39/dép. 8h45. Là, nous recollerons au programme de la sortie.

Conséquences:

De Ge-Aéroport, départ 7h36 et changement à Cornavin (pour le RegioExpress Romont)

De Cornavin, départ 7h51 (RegioExpress pour Romont), départ en principe de voie 1. Vérifiez sur le téléaffichage!

De Nyon, départ 8h07 (RegioExpress pour Romont) et changement à Lausanne.

Cette journée vous est offerte au prix de 50 fr. par personne, membre ou conjoint. Ce prix comprend les visites avec dégustation, le repas, les boissons, le café ou le thé. Titre de transport: carte journalière avec abonnement 1/2 ou abonnement général. Inscription: en versant 50 fr. par participant(e). Profitez de commander votre agenda avec le même bulletin, merci.

Bob

Mardi 28 mai ■ **Amicale des pensionné-e-s du Jura bernois et de Bienne romande**

Le mardi 28 mai nous nous rendrons à la buvette de Prêles afin de passer l'après-midi ensemble. Espérons que le temps sera de la partie pour que nous puissions jouir du magnifique panorama alpestre. Bienne dép. 13h52, Prêles arr. 14h10 avec un changement à Gléresse. D'avance bien du plaisir et à bientôt.

Votre serviteur: Jacques

Décès

Ruth Bühler, veuve de Gottfried, Grossaffoltern (BE); décédée le 10 mai dans sa 85^e année. PV Biel-Bienne.

Yves Camélique, employé d'exploitation, Fribourg; décédé le 27 avril dans sa 72^e année. PV Biel-Bienne.

René Duc, employé d'exploitation, Fribourg; décédé le 3 mai dans sa 79^e année. PV Fribourg.

Heimo Günther, Fribourg; décédé le 6 mai dans sa 86^e année. PV Fribourg.

Alphonse Marclay, Champéry; décédé le

7 mai dans sa 98^e année. VPT Plaine du Rhône.

Verena Oswald, veuve de Walter, Aarberg; décédée le 29 avril dans sa 92^e année. PV Biel-Bienne.

Oskar Tribolet, ouvrier spécialiste, Ipsach; décédé le 20 avril dans sa 84^e année. PV Biel-Bienne.

Roland Vuilleumier, monteur spécialiste, Ecublens; décédé le 2 mai dans sa 88^e année. PV Vaud.

Charlotte Zurkinden, veuve de Gabriel, Genève; décédée le 5 mai dans sa 99^e année. PV Genève.

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462 Tirage: 10 961 ex. (total 45 451 ex.), certifié REMP au 21.11.2012

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Patrizia Pellandini, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse: Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Préresse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Solprint, Subingen; www.solprint.ch, une entreprise du groupe AZ Medien AG.

La prochaine édition de contact.sev paraîtra le 6 juin 2013. Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 30 mai à 10 h. Pour les annonces, le délai est fixé au 27 mai à 10 h.

Pensionnés

Mardi 11 juin 7 h 30 ■ **Retraités TL & Métro**

Lausanne
Parc du Vélodrome

Sortie poisson
Neuchâtel-Praz-Vully

Café et croissant sur le bateau. Repas de midi à Praz-Vully: potage du jour, filets de perches meunière à la mode du patron, sauce mayonnaise. Coupe Bel Air et café. TOUT COMPRIS pour le prix de 95 fr. par personne. Autres boissons à charge des participants. Possibilité inscriptions pour collègues retraités TL et commune de Lausanne ou amis auprès du président Roland Bergmann, 021 624 64 14, natel 079 688 57 16 ou du secrétaire, Marc Gay-Crosier, 021 634 89 51 ou 079 666 48 04, jusqu'au 24 mai. Départ du retour aux environs de 16h. Et Lausanne arrivée vers 18h.

Le comité

Mardi 11 juin ■ **PV Fribourg**

Course annuelle à St-Gingolph

Course annuelle à St-Gingolph le 11 juin. Horaires: Fribourg dp 8.26; Lausanne ar. 9.10, dp 9.20; Montreux ar 9.39, dp 10.40 (bateau); St-Gingolph ar 11.38. Retour: St-Gingolph dp 15.38 (bateau); Montreux ar 16.32, dp 16.53; Lausanne ar 17.14, dp 17.20; Fribourg ar 18.03.

Il n'y a pas beaucoup à marcher, à Montreux un ascenseur est à disposition pour accéder au débarcadère.

Dîner à St-Gingolph au restaurant « Le Rivage » à 12h. Menu: Salade de crudités / Filets de perche du lac Léman «façon Rivage» / Sauce Tartare/pommes frites ou pommes nature ou émincé de veau à la zurichoise / pommes Duchesse ou nouilles. Coupe glacée maison.

Veuillez annoncer votre choix (filets de perche ou émincé de veau) lors de l'inscription s.v.p.

Prix: Fr. 30.- par personne après participation de la caisse de 13.50 francs, boissons à votre charge. Titres de transport: chacun se munit de son titre de transport (AG ou carte journalière).

Inscriptions: jusqu'au vendredi 7 juin au plus tard auprès de Jacques Zulauff, tél. 026 668 2137, e-mail: jzulauff@hotmail.com ou Franz Rohner, tél. 026 4932015, e-mail: franzrohner@bluewin.ch

Le comité

Mardi 11 juin ■ **PV Neuchâtel**

Course annuelle au sommet du Rigi

Aller en train par Arth-Goldau, retour par Vitznau et le bateau jusqu'à Lucerne.

Horaires aller: Chaux-de-Fonds dp 7.44; Neuchâtel ar 8.19, dp 8.27; Arth-Goldau ar 10.44, dp 11.01; Rigi Kulm ar 11.40.

12.30: repas au Restaurant Rigi Kulm. Menu: potage du jour, escalope de bœuf, polenta au basilic, garniture de légumes, glace avec crème.

Horaires retour: Rigi Kulm dp 16.00; Neuchâtel ar 19.57; La Chaux-de-Fonds ar 20.46.

Titre de transport: AG ou CJ ou carte multijours.

Prix par personne: 40 francs, encaissement dans le train entre Neuchâtel et Olten.

Le secrétaire: M. Quartier

Mercredi 26 juin ■ **PV Valais**

Sortie annuelle à Yvoire

Attention modification importante

Notre sortie annuelle aura lieu le 26 juin à Yvoire (bord du lac Léman, rive française). Contrairement à ce qui a été imprimé sur le bulletin d'inscription et selon les exigences du restaurateur, **seul le menu «VIANDE» sera servi et les inscriptions définitives doivent lui parvenir pour le 15 juin**. Il est donc impératif de respecter ce délai du 15 juin. Les inscriptions plus tardives ne pourront être prises en compte qu'après discussion avec la secrétaire. La participation financière se monte à 30 euros par personne et comprend le repas et les boissons. Le voyage s'effectuera en train et en bateau. Départ de Brigue à 07 h 57, Sion 08 h 37, Martigny 08 h 51, St-Maurice 08 h 29 avec changement à Aigle à 09 h 08, arrivée à Nyon à 10 h 12. Petite marche d'environ 15 min. Possibilité d'utiliser le bus. Départ du bateau à 11 h 00. Pour le retour, des informations vous seront données lors du repas. Titre de transport: abonnement général ou carte journalière FVP. N'oubliez pas vos papiers d'identité.

Madeleine Oberli, secrétaire

Nous espérons vous rencontrer nombreux et vous remercions très attentifs au délai d'inscription.

COURRIER DES LECTEURS

On embellit la situation

La conférence de presse sur le bilan CFF a été l'occasion, une nouvelle fois, de présenter les choses sous un beau jour pour le CEO Meyer. Avec une fierté visible, il annonce un bénéfice de 422 millions de francs.

Les connaisseurs des chemins de fer ne sont pas dupes: la ponctualité diminue, le nombre de passagers diminue, la satisfaction des voyageurs diminue, les prix et les accidents augmentent.

Le maître de la parade a réussi à dire qu'il n'y avait aucun lien entre les accidents. Le SEV peut l'aider à se souvenir: depuis 1992, les CFF ont installé le système de sécurité des trains ZUB, soutenu par des analyses de risque, afin d'empêcher le passage face à un signal fermé. Durant ces 21 années, seuls 29% des 11 000 signaux ont été équipés. Avec un réseau toujours plus chargé et des vitesses toujours plus élevées, il est donc évident qu'il faut continuer d'équiper ces signaux rapidement. A Neuhausen comme à Lenzbourg, Olten et Döttingen, ils manquaient. Dans ces endroits, comme dans les 71% des lieux non équipés de ZUB, c'est le système Signum-Integra qui est utilisé, un système introduit en 1933 (!), il y a 80 ans. Si le CEO ne voit pas de fil rouge entre ces événements, ce n'est pas le fil rouge le problème, mais l'analyse du CEO. Que l'OFT tolère de jouer ainsi durant des années avec la sécurité, cela ne surprend guère, puisqu'il est souvent un simple prolongement des CFF. Au lieu d'une amélioration rapide de la sécurité, on prévoit 14 millions pour la rénovation et décoration des toilettes des trains: on voit bien où sont les priorités du CEO. La stratégie Meyer a permis d'ailleurs d'autres naufrages: la formation des mécanos de locomotive a été confiée à une entreprise privée et réduite de façon drastique. Le personnel est sous pression permanente; la satisfaction de celui-ci le montre bien, car même si elle a légèrement augmenté, elle reste à un niveau inquiétant. Le nombre de départs est également inquiétant.

Meyer, en expliquant les dépenses du groupe, n'a pas oublié la caisse de pension. Il a par contre oublié de mentionner la contribution de la caisse de pension pour son 2^e pilier, ce qui ne représente pas vraiment une bagatelle.

Nous sommes résignés. Le slogan qui valait autrefois, «les chemins de fer suisses au peuple suisse» a vécu. Nous vivons à l'époque des CEO froids et calculateurs et de la chasse aux amen-

des ciblant les personnes simples ayant abandonné le combat avec les auto-mates et ayant simplement essayé de prendre leur train.

Il se pourrait bien que les citoyens perdent leurs chemins de fer au profit de la troïka Meyer-Pilloud-Gygi.

René Bucher, Niederwangen

La base a-t-elle encore son mot à dire ?

Faut-il se sentir frustré, comme un grand nombre de mes collègues? Dans le journal *contact* n° 8, j'ai lu sous courrier de lecteur un article signé de notre collègue Josef Bühler relevant que 400 000 fr. ont été placés sur le compte de la caisse de pension SEV avec la remarque suivante, «distribue ton argent et tu paieras moins d'impôts». Ce montant aurait été plus utile pour alimenter une réserve de fluctuations de valeurs.

Chers collègues responsables, lorsque vous avez décidé une augmentation des cotisations vous vous avez signifié qu'une hausse des cotisations était la meilleure des solutions pour équilibrer les comptes. Aujourd'hui, je m'interroge sur la volonté de certains membres dirigeants de chercher des solutions. Nous retraités, depuis des années, jour après jour, nous devons faire face à des frais toujours plus élevés, à des hausses de caisses-maladie, etc., sans avoir de compensation et comme seule réponse, on nous impose une augmentation mensuelle des cotisations syndicales. Cela me laisse penser que vous vous déconnectez de la base. En tenant compte des nouveaux moyens de communication, n'y aurait-il pas eu moyen à économie, tel que congrès onéreux ou autres? A l'unanimité, notre section PV avait refusé l'augmentation des cotisations et j'ai lu des rapports montrant que la majorité des sections PV avaient également pris la même position. De plus la décision prise à Winterthur par l'Assemblée des présidents de sections PV avait nettement refusé une hausse des cotisations. Je suis navré que nos délégués PV n'aient pas eu plus de courage pour nous soutenir lors de la réunion au comité central et déçu de la décision prise. Notre motivation syndicale en tant que retraités est souvent liée à une forme de solidarité. Chers collègues dirigeants, il est grand temps que vous preniez conscience que vous êtes à la tête de notre organisation qui désire non seulement trouver de nouveaux membres, mais aussi satisfaire les membres actuels.

Benoît Koller, caissier PV Jura

■ PV Vaud – assemblée du 27 février 2013

Caisse de pension, FVP, etc.

C'est en présence de plus de 120 membres que le président Jean-Pierre Genevay ouvre l'assemblée et remercie l'ensemble des Cuivres du Talent pour leur attitude de bienvenue.

Au chapitre des communications, il relève qu'il est toujours possible de remplir sa déclaration d'impôt avec l'aide des collègues de l'Assurance SEV, il suffit pour cela de contacter Vincent Di Blasi. Le PV de l'assemblée du 31 octobre 2012 établi pour la dernière fois par Albert Blondel est lu et accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

L'effectif au 1.1.2013 est de 1684 membres, soit une diminution de 31 membres par rapport au 1.1.2012. Il est à relever qu'en 2012, 45 membres ont fêté leurs 90 ans et 1 membre son centenaire. Malheureusement, 91 membres nous ont quittés dont la lecture des noms est suivie d'un hommage musical de circonstance.

Les comptes 2012 bouclent avec déficit de 1764 francs. La commission de gestion formée de Gilbert Freymond, Jean-Pierre Meylan et Christian Gaus a reconnu l'exactitude des comptes et demande à l'assemblée de les approuver, ce qui est fait à l'unanimité avec remerciements au caissier, Serge Matthys. Il en est de même pour le budget 2013, lequel prévoit un déficit de 6090 fr.

Dans son rapport le président traite les thèmes suivants :

- cotisations dues au SEV: les cotisations sont augmentées à partir du 1.1.2013 de 2.40 fr. pour les actifs, respectivement 1.20 fr. pour les retraités. Ces cotisations ne subiront plus d'augmentation pendant sept ans;

- FVP: il relève que toutes les modifications apportées ces dernières années sont en règle générale une perte pour les pensionnés;

- CP-CFF et compensation du renchérissement: le taux de couverture de la CP à fin 2012 est d'un peu plus de 100%. Une augmentation des rentes ne pourra être envisagée qu'avec un taux de couverture de 112-115%. Donc, patience. Toutefois, diverses propositions et discussions ont eu lieu pour le versement d'un montant unique, mais sans succès jusqu'à ce jour.

- Assurances SEV: dans le cadre de la reprise de la caisse d'assurance SEV par l'Helvetia, il a été garanti le maintien de bonnes prestations pour les assurés et la reprise de l'ensemble du personnel de l'assurance SEV.

- Conseil suisse des aînés et la FARES. Dans le cadre des diverses séances de ce conseil et de la FARES, les thèmes suivants ont été discutés: avenir du 2^e pilier et assainissement des caisses de pensions, avenir de l'AVS, habitat des seniors.

Nominations diverses

Pour 2013, la commission de gestion sera composée de Jean-Pierre Meylan, comme rapporteur, Michel Cavin et Fé-

lix Magnin. Raymond Vincent et Gérard Steffen sont désignés comme suppléants. Vreny Zingre, Jean-Pierre Genevay et Serge Matthys sont désignés pour représenter la section à l'AD PV et au congrès SEV.

Calendrier 2013

- sorties de la section aux Rasses, le mercredi 19 juin et dans un lieu encore à déterminer le 4 septembre

- prochaine assemblée des membres, le jeudi 31 octobre à 14 h.

Exposé d'Olivier Barraud

Il traite en connaissance de cause les thèmes suivants: AVSplus, le référendum sur l'ouverture des magasins 24 heures sur 24 et l'initiative pour un salaire minimum.

Honneurs et récompenses

Au terme de l'assemblée, le président honore et remercie pour leur activité au sein de la section PV-Vaud:

- Gérald Gilliéron pour 4 ans d'activité de membre adjoint pour la région de la Broye;

- Albert Blondel pour 9 ans d'activité comme vice-président et 3 ans de membre adjoint pour Lausanne et l'arrière-pays lausannois;

- Charlotte Tissot pour 26 années d'activité de membre adjoint pour la région du Nord vaudois;

- Raymond Annen pour 26 années d'activité de membre adjoint pour la région de la Côte;

- Daniel Turin pour 10 ans d'activité comme vice-président et 4 ans de présidence de la section PV Vaud.

René Guignet

COURRIER DES LECTEURS

1^{er} mai: atout pour la politique de restriction de la Direction des CFF.

Tout d'abord, j'aimerais remercier le collègue président ZPV pour son article paru dans le *contact* du 10 mai 2013. Ses remarques sont justifiées.

Je me permettrais toutefois de revenir sur chacun des points relevés :

1. Je laisserais la fiscalité des cartes FVP de côté, étant donné que ce sujet ne concerne pas le grand public.

2. Le deuxième sujet de la fâcherie du collègue Gaille concernant la quantité « astronomique » de voyageurs sans titres de transport, en particulier de voyageurs étrangers et en majeure partie de requérants d'asile. Je conçois aisément que c'est une surcharge de travail, mais de là à en faire un sujet qui ferait bondir de plaisir un parti d'extrême droite, il faut une certaine retenue, d'autant plus que ledit parti ne soutient pas nos revendications. Quant à l'encaissement des sommes dues, il n'est pas aisé pour notre direction d'en obtenir le paiement; la cause principale provient du fait que les recouvrements, à l'instar de ce qui se passe en ville de Lausanne, reviennent souvent avec la mention « inconnu ». Dès lors ce sont des frais administratifs qui coûtent cher pour aucun résultat.

3. Les agressions et violences à l'égard des agents de trains sont un phénomène connu et reconnu de toutes les instances judiciaires. Les cantons et les CFF en sont conscients; il est difficile de lutter là-contre; ne serait-ce pas, à la base, un manque d'éducation et une démission des parents?

Afin de revenir au titre de ma missive, tout en remerciant encore une fois Claude Gaille de son intervention, je me suis posé une question essentielle: la participation du personnel CFF à la manifestation du 1^{er} mai. Sous la bannière du SEV, nous étions une quinzaine: 2 retraités SEV, 1 futur retraité, 1 agent du BMC et quelques collègues des TL... C'est peu! Alors que c'est là la vitrine offerte pour manifester au sujet de nos revendications.

En conclusion, cette participation déficiente n'est-elle pas la vitrine idéale pour notre direction et refuser toute amélioration de nos conditions de travail et de retraite?

Albert Blondel, PV Vaud

Sauvegardons nos valeurs syndicales

Suite à la lecture de votre article sur Claude Gaille, je trouve regrettable que celui-ci mette au centre de ses « fâcheries » la probable insolvabilité des étrangers assujettis au formulaire 7000. En quoi l'issue de ces procédures impacte-t-elle négativement sur son métier? Ne dévie-t-il pas de son rôle de syndicaliste? Que connaît-il du parcours juridique de la plupart de ces cas? Je trouve qu'il donne un argumentaire puissant pour alimenter la polémique qui nourrit l'UDC (ce parti ne soutient pas vraiment les politiques sociales et progressistes de ce pays, encore moins les employés CFF et leur caisse de pension). Quand Claude Gaille évoque l'inégalité de traitement des requérants, il donne d'eux une image globale de profiteurs, de favorisés privilégiés devant la loi. Il oublie l'innombrable misère qui entoure notre oasis de prospérité et que les favorisés ne sont pas forcément ceux qu'il dénonce. Tout le monde a en mémoire les images de Syrie, des massacres du Darfour, les noyades au large des îles Canaries, etc. Bref, ne serait-il pas plus pertinent pour un responsable syndical de réclamer des moyens financiers et humains supplémentaires pour mieux servir et développer l'entreprise et le bien-être de ses membres? Par exemple, avec des contrôleurs dans tous les trains, la réhumanisation des gares, etc.

En conclusion, je pense qu'il faut rester sur nos valeurs syndicales qui sont l'entraide, l'empathie, la générosité mais en aucun cas la dénonciation et la stigmatisation d'une partie de notre population, en l'occurrence les plus précarisés.

Gilles Sculler, Bex



Grande campagne de recrutement

4 à 5 adhésions : 50.- ; 6 à 8 adhésions : 100.- ; 9 à 12 adhésions : 300.-

13 à 16 adhésions : 500.- ; 17 à 19 adhésions : 700.- ; 20 et plus adhésions : 1000.-

(seules comptent les adhésions réalisées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013)

Les primes sont payées en chèques Reka!

Avez-vous des questions au sujet de la campagne de recrutement?

Adressez-vous à : info@vpt-online.ch

■ Assemblée générale de la section ZPV Léman – 4 avril 2013

Agressions, pétitions, effectif: il faut que ça bouge!

L'assemblée est ouverte par le président. Sur les 261 membres de la section, 12 sont présents. Le président remercie d'ores et déjà P. Fiscalini ainsi que J.-P. Etique pour leur participation à nos débats.

Affaires OFT: le remboursement des frais pour le permis OFT ne donne pas satisfaction. Les CFF prévoient également de délivrer un « permis L » aux apprentis en même temps que la carte FVP.

La visite médicale périodique doit être planifiée à la fin d'un tour de service et non pas au début ou au milieu du service; si cette dernière est planifiée sur un congé, la durée minimum du temps de travail doit être prévue.

tée doit être planifiée au Löwenberg.

Sécurité au travail: les CFF ont créé un système d'annonce pour « les cas de presque accident » dont les collègues sont témoins, il s'agit par ce système d'annonce anonyme de dénoncer des situations litigieuses ou dangereuses. La condition fixée par la CoPe est qu'il n'y ait pas de sanctions pour les concernés.

Qualifications 2012: statistiquement, il ressort que les femmes occupées dans l'entreprise obtiennent plus facilement une évaluation B (référence: Stat CFF global).

Trafic RV: le contrôle SPO se fera désormais en uniforme: tel est le souhait du chef VM, T. Häne. Seule exception, la ZVV qui est un organisme privé et qui demande le contrôle en civil.

Affaires syndicales

Lyria: une lettre sera adressée à l'OFT pour la procédure de départ en gare de Vallorbe ainsi que l'accompagnement des trains par les agents de train suisses sur le parcours entre Genève et La Plaine. La section est également intervenue auprès de la région pour refuser le souhait des CFF qui auraient aimé que le personnel découchant à Paris ait le Natel enclenché en permanence et le personnel joignable; sur le tour de repos de 11 heures il est exclu que nous soyons à disposition de l'entreprise.

Une carte de libre circulation SNCF pour les lignes entre Paris et la Suisse a été remise aux collègues Lyria de Zurich; en Romandie nous n'avons pas été impliqués et nous dénonçons cette inégalité. Nous allons intervenir afin de combler

dent nous informe qu'il est intervenu lors de l'assemblée régionale ZPV Ouest pour dénoncer la situation de l'effectif qui n'est pas bonne, l'état des postes doit être renégocié avec les CFF.

Etat d'avancement des pétitions: plaquette nominative – solution encore ouverte, de nouvelles négociations seront nécessaires; prime internationale – les CFF ont refusé pour l'instant, en voie de vérification légale; simulateur – solution encore ouverte, de nouvelles négociations seront nécessaires.

Classification du personnel Micronic: le SEV/ZPV attend encore la réponse des CFF à cause des recours.

Assemblée des délégués 2013

Propositions de la section: ■ Augmentation de l'échelon de fonction pour les agents engagés en trafic international. Passage à H pour les CT internationaux et G pour les ACT internationaux.

Motivation: suite à l'introduction de Toco, les échelons de fonction 10 et 12 pour les agents internationaux ont disparu.

■ Le personnel effectuant le relevé de fréquence (Micronic) doit obligatoirement être à deux sur chaque tour planifié. Motivation: suite à l'introduction des nouvelles rames Dosto RE, les trajets sont souvent effectués avec 2 rames sur une partie du parcours et ensuite les compositions se séparent et partent dans des directions différentes. Le personnel Micronic doit être traité de la même manière que le personnel des trains RV/FV.

■ Le nombre des samedis et dimanches travaillés annuellement par les agents à temps partiel doit être limité à la durée correspondante à leur temps de travail.

Motivation: le personnel roulant travaillant à temps partiel

a choisi spontanément cette solution de partage du travail afin d'harmoniser et d'organiser la vie de famille. Au lieu de favoriser ce modèle et pour pallier le manque de personnel chronique dans l'entreprise, les CFF se contentent de changer les règles tous les six mois.

■ La prise en charge des collègues agressés doit être effectuée au plus tard lors du retour au dépôt d'attache par du personnel qualifié et certifié pour le debriefing (psychologue ou psychiatre).

Motivation: la prise en charge des agents doit être confiée à des professionnels du debriefing et non à des amateurs. Une prise en charge mal effectuée peut déboucher sur une situation qui peut rapidement s'avérer dangereuse pour le concerné.

Congrès SEV 2013

Agressions contre le personnel des transports: le personnel des transports publics agressé au sens de l'art. 285 du CPS (Code pénal suisse) doit bénéficier de la protection contre le licenciement et ces cas d'agressions doivent être reconnus obligatoirement comme « Accidents professionnels » par la Suva.

Motivation: les personnes agressées se trouvent très souvent en situation de précarité sociale et financière et se trouvent confrontées à des difficultés administratives face à leur employeur.

Caisse

Comptes 2012 et budget 2013: les comptes sont acceptés à l'unanimité, le caissier et la commission de gestion sont déchargés de l'exercice comptable 2012-2013, le caissier est applaudi et vivement remercié. Claude remercie les membres pour leur attention et leur participation.



La ZPV Léman a de nombreux dossiers syndicaux à gérer.

Le minutage affecté pour les examens OFT est suivi par la CoPe, la légalité du temps de travail doit être vérifiée par les collègues, nous rappelons ici que ce dernier ne doit pas dépasser 600 minutes + 120 minutes de temps de parcours, si ça devait être le cas, 2 jours doivent être prévus et une nuit

Lyria: la ligne Genève-Bellegarde sera fermée pendant un mois en 2015 pour permettre la rénovation de la ligne et les TGV concernés seront probablement détournés par Vallorbe, cela va poser un certain nombre de problèmes pour la planification du personnel. A suivre.

cette inégalité. RV: un listing des cheminements vers les locaux de pause va être établi à l'intention du personnel RV, en effet, de plus en plus de gares vont se fermer et les locaux mis à disposition du personnel doivent être balisés de façon claire, affaire à suivre. Situation de l'effectif: notre prési-



Mitarbeiter/in Fahrdienst und Verkauf (100 %)

Der Bahnhof Worb Dorf ist der Startpunkt der S7 und dient als betrieblicher Übergangspunkt zur Depotwerkstätte Worboden. Im Weiteren obliegt ihm die Funktion einer Leitstelle für den fahrdienstlichen Teil der Linie 6 von BERNMOBIL. Im Verkauf weist er einen jährlichen Umsatz von mehr als 4 Mio. CHF aus.

Als Nachfolge für eine Mitarbeiterin, welche eine Familie gründet, suchen wir eine neue Kollegin oder einen Kollegen.

Ihr Aufgabenbereich:

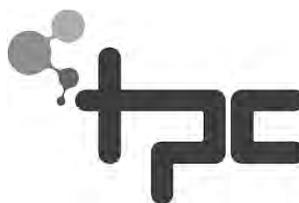
Sie sind – gemeinsam mit einem eingespielten Team – mitverantwortlich für einen kundenorientierten Verkauf (PRISMA) mit dem Ziel, eine optimale Kundenzufriedenheit sowie die Jahresziele zu erreichen. In Zusammenarbeit mit der Verkehrsleitung von BERNMOBIL sorgen Sie ausserdem für einen sicheren und optimalen Fahrbetrieb auf der Linie 6.

Ihr Profil:

Sie verfügen über eine Ausbildung als Bahnbetriebsdisponent/in oder haben eine kaufmännische Ausbildung mit Zusatzmodul Fahrdienst in der öv-Branche (KVöV) absolviert. Als Allrounder haben Sie sehr gute Kenntnisse im schweizerischen und internationalen Verkaufsangebot. Im Fahrdienst sind Sie in der Lage, den Betrieb der Linie 6 sowie des Bahnhofes Worb Dorf sicher und den Vorschriften entsprechend zu führen. Auch in hektischen Phasen behalten Sie den Überblick und treffen die nötigen Dispositionen.

Wir bieten eine verantwortungsvolle, abwechslungsreiche und selbständige Tätigkeit in einem engagierten Umfeld. Für weitere Informationen steht Ihnen Hans Haldimann, Leiter Betriebsführung, Tel. 031 925 55 01, hans.haldimann@rbs.ch, gerne zur Verfügung. Wenn Sie sich angesprochen fühlen, richten Sie Ihre Bewerbung bitte an den Regionalverkehr Bern-Solothurn, Postfach 119, 3048 Worblaufen.

Regionalverkehr Bern-Solothurn – www.rbs.ch
Busbetrieb Solothurn und Umgebung – www.bs.ch



Transports Publics du Chablais

38, rue de la Gare 1860 Aigle info@tpc.ch www.tpc.ch Tél. 024 468 03 30 Fax 024 468 03 31

Afin de compléter nos effectifs au sein du département des infrastructures, nous recherchons un

automaticien ou électricien (h/f)

Votre mission :

- effectuer des travaux de construction, de transformation et d'entretien des installations de sécurité, lignes de contact et sous-stations ;
- assurer le dépannage et le service de piquet sur nos différentes lignes de chemins de fer.

Votre profil :

- CFC avec expérience en installations de sécurité ferroviaires ;
- aptitude à travailler seul et en équipe ;
- permis de conduire, catégorie B, indispensable.

Nous offrons :

- activités variées au sein d'une petite équipe ;
- prestations salariales et sociales intéressantes ;
- place stable.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir.

Veuillez adresser votre dossier complet (lettre de motivation, cv, certificats de travail et diplômes) aux Transports Publics du Chablais SA, rue de la Gare 38, 1860 Aigle.

wascosa

Die WASCOSA AG ist ein führendes Unternehmen im internationalen Bahntransport mit Sitz in Luzern. Zur Ergänzung unseres Teams suchen wir eine technisch orientierte und initiative Persönlichkeit wie Sie, als

Technische/r Sachbearbeiter/in Operations (m/w)

Ihre Aufgaben

In dieser vielseitigen Funktion befassen Sie sich schweremässig mit der Instandhaltung (Revisionen/Reparaturen) unserer Güterwagenflotte. Ihre Tätigkeiten umfassen:

- Koordination von Instandhaltungs- und Instandsetzungsarbeiten mit unseren Kunden
- Planen, beauftragen und überwachen der Instandhaltungsleistungen in Werkstätten
- Führen von Verhandlungen mit Werkstätten und Lieferanten
- Prüfen, kontieren und weiterbelasten von Rechnungen
- Datenpflege in unserem EDV-System
- Gelegentliches Durchführen von Produktaudits in Werkstätten

Ihr Profil

- Abgeschlossene technische Ausbildung, kaufmännische Weiterbildung erwünscht
- Erfahrung in der Instandhaltung von Güter- und Kesselwagen
- Deutsche Sprache, sowie mindestens eine Fremdsprache (F/I) in Wort und Schrift
- Offen, kommunikativ, selbstständig, zielorientiert und stilsicher
- Verhandlungsgeschick, hohe Flexibilität und Belastbarkeit

Unser Angebot

Wir bieten Ihnen eine attraktive Herausforderung in einem dynamischen, internationalen Marktumfeld und einem Unternehmen mit starker Identität. Werden Sie Teil einer wachsenden Unternehmung in der selbständiges Arbeiten gross geschrieben wird. Eintritt ab sofort oder nach Vereinbarung.

Ihre vollständigen Bewerbungsunterlagen inkl. Foto senden Sie bitte an:
WASCOSA AG, Domenica Bruno, Human Resources, hr@wascosa.ch

■ VPV Lausanne – AG du 30 avril

La section sera dissoute fin 2013

L'assemblée est présidée par J.-B. Egger et s'est déroulée en présence de 51 membres.

Le président rend hommage à Jean-Pierre Champertin, décédé juste avant Noël et à la veille de la retraite. L'effectif des membres de la section VPV Lausanne est de 352 membres au 15 avril. Le pv de la dernière AG est accepté. Le président revient sur l'année 2012, qui fut bien difficile (Cargo, SEV-Assurances, Toco, fusion des deux sous-fédérations VPV-SBV, etc.). Les comptes 2012 bouclent avec un bénéfice de Fr. 2339.95. Comme annoncé lors de la dernière assemblée, à la fin de cette année 2013 la section VPV Lausanne va être dissoute suite à la fusion avec les sections romandes de la SBV. Le comité terminera donc ex-

ceptionnellement son mandat à la fin 2013, ainsi que la commission de gestion. Les autres mandats de nos membres élus seront renouvelés au printemps 2014. Michel Tacchini est élu à la conférence CCT ainsi qu'à la commission CCT. Michel Pythoud et Georges Stanescu sont nos élus à la conférence CCT. Richard Liard est élu comme suppléant à la conférence CCT. Michel Tacchini est vice-président du comité central VPV et membre du comité SEV. Claude Ispomante est membre de la commission de gestion de la sous-fédération VPV. Le président lui rend hommage pour le travail rendu. Remise des insignes aux jubilaires pour 25 ans et 40 ans d'affiliation au SEV. 25 ans: Randall Sessagesimi, Martial Clerc, Christophe Grobéty, Denis Jecker, Reto Kunz, Florian Muston, Stephan Ngyen, Serge

Praz et Karim Renno. 40 ans: Francis Martin, François Ansermot, Nicole Croisier, Michel Philipona et Marcel Singy. Les nouveaux retraités: Hubert Chapuis, Marc Dubach, Michel Buchs, Daniel Guex, Claude-André Ispomante, Léo Lambrigger, Pascal Lecoultre, Jean-Pierre Masson, Hans Scheurer, Gérald Steffen, Barbara Baud, Ernest Boget, Gérald Gendre, Béat Kalbermatten, Roland Linzaghi et Alain Niklaus. Exposé de Giorgio Tuti: il souligne le beau résultat de la récolte de signatures pour AVSplus et revient sur d'autres thèmes syndicaux. Recrutement: la VPV Lausanne a lancé une action et décidé d'y ajouter la somme de Fr. 20.- aux Fr. 50.- prévus par le SEV, pour autant que le comité soit informé.

*J.-B. Egger, président
(notes de l'assemblée prises
par Jean-Pierre Sabella)*

Conseils Helvetia

Amortissement direct ou indirect ?

Je suis mécanicien de locomotive, j'ai 35 ans. Je souhaite acheter un appartement ou une maison avec mon épouse et nos trois enfants. On m'a conseillé de prévoir de l'amortissement indirect. Comment est-ce que cela fonctionne?

F. M. de Z.

Cher Monsieur M.,
En tant que propriétaire d'un appartement ou d'une maison familiale, vous devriez rembourser chaque année un certain montant de votre dette hypothécaire. Ce remboursement se nomme l'amortissement. Chaque année, un pour-cent de la somme totale hypothéquée devrait être ainsi amor-

Direct ou indirect?

On peut choisir entre deux sortes d'amortissements: le remboursement direct, qui mène à une réduction de la dette hypothécaire, ou un amortissement indirect. La deuxième solution consiste à épargner un certain montant durant une certaine période puis à rembourser d'un seul coup le montant économisé, à la fin de cette période, donc en une seule fois.

L'amortissement indirect se fait en général via le 3^e pilier a. Il s'agit de prévoyance liée, qui ne peut être retirée qu'à partir de 60 ans (avant uniquement à certaines conditions). Les montants épargnés durant toutes ces années peuvent être déduits du revenu imposable. Mais le montant déductible des impôts est limité, cette année à 6739 francs pour un actif ayant une caisse de pension. Cette assurance 3^e pilier peut

être conclue dans une banque ou une assurance. La solution de l'assurance a l'avantage de pouvoir inclure également une assurance risque en cas de décès ou d'invalidité.

Avantages financiers car économies d'impôts

L'avantage de l'amortissement indirect face à l'amortissement direct est que la dette hypothécaire peut être déduite des impôts durant tout le proces-

La sous-fédération VPV désire à nouveau s'agrandir: qui sera le meilleur recruteur pour l'année 2013?

L'année dernière, en tant que fédération VPV, nous voulions augmenter le nombre de membres. Dans le but de continuer à grandir, nous lançons à nouveau un concours.

Afin de pouvoir encore remettre les prix en tant que sous-fédération VPV, le concours est limité du 1^{er} janvier au 30 novembre 2013.

Les prix sont:

1^{er} prix: une nuit en demi-pension pour deux personnes au Parkhotel à Brenscino

2^e prix: un voyage au départ d'Interlaken à la Jungfrau pour deux personnes

3^e prix: un repas pour deux personnes dans un restaurant proche de chez vous

Alors, n'hésitez pas et participez!

Vous pouvez obtenir du matériel promotionnel auprès de votre président de section.

Vous pouvez aussi utiliser la voie électronique pour vos inscriptions auprès du SEV à l'adresse suivante:

http://www.sev-online.ch/fr/mitgliedschaft/anmeldung_sev.php

Comité central VPV

Comités des sections de Berne, Lausanne, Lucerne, Nord-Ouest suisse, St-Gall, Zurich.

sus. Mais cette variante ne vaut la peine que si les rendements du 3^e pilier a et les économies d'impôts sont supérieurs aux intérêts de la dette. L'exemple ci-dessous nous montre les économies possibles en concluant une assurance vie.

Les membres SEV peuvent poser des questions à ce propos directement à leur conseiller SEV-Helvetia ainsi qu'à l'équipe-conseil d'Helvetia.

De plus, sur le site internet www.helvetia.ch se trouve un blog à disposition. Sous «Conseils d'experts», vous trouverez plein d'informations utiles. Les membres trouveront également des informations sur le partenariat SEV-Helvetia sous www.helvetia.ch/sev. *mgt/Hes*

	Amortissement direct	Amortissement indirect
Montant amorti	100 000	100 000
Intérêts hypothécaires	26 250	50 000
Economies d'impôts liées à la dette hypothécaire	7 875	15 000
Economies liées aux intérêts crédités		15 270
Economies d'impôts liées au 3 ^e pilier a		30 000
Impôts à payer lors du versement du capital		6 196
Total des coûts	118 375	95 926
Avantage de l'amortissement indirect		22 449

Durée 20 ans, taux d'intérêt à 2,5 %, intérêts crédités 1,5 % par année, taux marginal d'imposition de 30 %, montant de 5000 CHF remboursé par année, assurance taux d'épargne de 4400 CHF par année.

Angle droit

Qu'en est-il de l'estime ?

Il y a des facteurs dans la vie professionnelle qui, lorsqu'ils manquent, peuvent conduire à de grosses difficultés.

Pas de cas pratique cette fois-ci mais plutôt quelques remarques sur les facteurs qui peuvent manquer cruellement dans la vie professionnelle et conduire à des situations difficiles.

Bien que l'estime fasse partie intégrante de tous les modèles de gestion de personnel, beaucoup de travailleurs se plaignent du manque d'estime dans leur fonction. De quoi s'agit-il exactement? Pourquoi vit-on si difficilement ce manque d'estime?

L'estime et les éloges ne sont pas la même chose. Recevoir des louanges fait naturellement plaisir et motive mais cela tient à une prestation concrète. L'estime en revanche est plus un sentiment de fond, un sentiment général. L'estime peut être exprimée via un compliment mais cela va bien plus loin.

L'estime, c'est une perception

Lorsque le directeur général remercie ses employés lors du repas de fin d'année pour les bonnes prestations fournies, il « estime » ses employés. Mais cela n'est guère efficace car la plupart savent très bien,

à moins qu'il ne s'agisse d'une très petite entreprise, que le CEO ne sait absolument rien des prestations fournies. Ces louanges s'adressent au collectif et ne touchent guère les collaborateurs qui ne se sentent pas forcément concernés. L'estime nécessite que celui qui la donne et celui qui la reçoit la ressentent très concrètement. Elle doit donc émaner du supérieur direct plutôt que des autres échelons hiérarchiques. **Une exception:** si le CEO complimente un collaborateur mais à d'autres collaborateurs, si celui-ci l'apprend, il y a de grandes chances pour qu'il se sente très estimé.

L'estime est liée à la personne

L'estime est liée à la personne elle-même et non à sa fonction. C'est là le premier obstacle. C'est tout à fait normal qu'on s'entende mieux avec certaines personnes qu'avec d'autres. Il y a des sympathies qui se développent au quotidien, ainsi que des antipathies. Il se peut qu'un supérieur estime un collègue pour le travail effectué mais qu'il ne s'entende guère avec lui et ne l'apprécie guère au niveau personnel. Il doit ici faire la différence entre sa perception professionnelle et sa perception privée. Et ce n'est que sur une base de respect mutuel qu'on arrive

à faire preuve d'estime envers tous les collaborateurs. Il y a ici une composante intéressante: le collaborateur qui sent l'estime que lui porte son chef alors qu'entre eux ça ne fonctionne pas particulièrement bien le percevra encore plus fortement que celui qui s'entend bien avec le chef.

L'estime n'existe qu'en se parlant yeux dans les yeux

Yeux dans les yeux au même niveau avec les chefs? C'est une contradiction! Mais c'est pourtant déterminant pour l'estime: le ton entre les deux personnes. C'est un élément essentiel auquel il faut faire attention et qui peut éviter beaucoup de conflits. Voici la règle:

Le supérieur parle avec ses subordonnés avec le même ton que les subordonnés osent utiliser avec leurs chefs.

Un exemple: lorsque le CEO se rend à l'atelier et y rencontre un collaborateur, le prend par l'épaule et lui dit: « Salut, Ali, comment vas-tu? Comment va ta famille? », il empiète plutôt sur la vie privée ou se met en avant, mais il ne s'agit pas d'estime. Car Ali sait bien qu'il n'a au contraire rien à voir avec le CEO. Si le CEO veut montrer de l'estime à Ali, il a meilleur temps de lui serrer

la main et de lui dire: « Bonjour Monsieur Oeztürk, comment allez-vous? » Et s'il prend encore le temps d'écouter la réponse, il y a des chances que ces deux minutes d'échange soient considérées comme de l'estime.

Cela signifie que le supérieur doit se comporter avec ses employés comme il s'attend à ce que les employés se comportent avec lui. S'il est familier, il ne doit pas s'étonner ni se fâcher si le subordonné répond de la même façon. Et si le subordonné veut s'exprimer d'une façon différente car il ne lui est pas facile d'être familier avec le chef, c'est son droit et le chef doit le respecter. Cela fonctionne dans toutes les relations hiérarchiques et à tous les niveaux. Et au niveau individuel, on peut très bien s'entendre avec son chef de façon amicale, mais aussi maintenir une distance polie. Comme déjà dit, il n'en va pas ici du contenu du travail ou de directives données par le chef. Mais s'il y a des conflits ou désaccords quant aux contenus du travail ou à des directives, il faut suivre ces règles afin de maintenir l'estime entre les personnes concernées.

L'équipe de protection juridique SEV

Votation du 9 juin: référendum sur l'asile

Toujours plus dur, toujours plus restrictif: le NON s'impose!

Depuis plus d'une trentaine d'années, les révisions du droit d'asile se succèdent à un rythme effréné. Il faut mettre fin à cette spirale anti-humanitaire.

Le droit d'asile est un chantier en perpétuel remaniement, au point qu'aujourd'hui, trois révisions de loi sont parallèlement en cours!

Saucissonnage

Le 9 juin, la votation portera sur le premier volet. Nous sommes en présence d'une stratégie de saucissonnage peu transparente pour la très grande majorité du peuple suisse, mais qui, au final, vise toujours à délivrer un même message avec un même bouc émissaire: la population étrangère ou partie d'entre elle est responsable de tous les maux qui accablent le pays.

La votation du 9 juin portera

donc sur des mesures urgentes votées par les Chambres fédérales, qui sont entrées en vigueur à fin septembre 2012 déjà. Brièvement résumées, elles portent sur quatre points: l'abrogation de la désertion comme motif de l'asile, la suppression de la possibilité de déposer une demande d'asile à l'étranger (via les ambassades), la création de centres spéciaux pour les «récalcitrants» et l'introduction de phases-tests permettant au

Conseil fédéral de déroger temporairement à la loi. Ces mesures n'ont rien d'urgent et ne vont rien régler du tout!

Halte à une dérive anti-humanitaire en matière d'asile!

Enième durcissement de la loi sur l'asile, énième affront à la tradition humanitaire de la Suisse... Il est temps de dire «Stop!». Lors de son assemblée du 16 novembre 2012, les

délégués de l'USS décidaient de soutenir le référendum. L'USS ne peut que condamner les orientations prises au cours des trente dernières années en matière d'asile: un droit d'asile toujours plus dur, toujours plus restrictif. Nous devons donner un signal net et sans appel à nos autorités. C'est pourquoi l'USS appelle sans équivoque à voter «Non» le 9 juin.

6^e Forum européen des représentants syndicaux des transports publics urbains

Renforcer les liens entre employés des transports urbains européens

Les 10, 11 et 12 avril a eu lieu à Rimini le Forum européen des organisations des transports publics. Ce Forum a rassemblé les responsables syndicaux des transports publics urbains. Johan Pain et Gilbert D'Alessandro y ont représenté la branche bus-Gatu de la sous-fédération VPT.

Pendant ces trois jours se sont déroulés les échanges et les développements des solidarités entre les représentants des salariés d'entreprises de transports urbains européens. La qualité des échanges que



Johan Pain.

nous avons confirmés l'utilité de ce type de rencontre. Bien que les contextes et les situations soient différents d'un pays à l'autre, la logique des politiques économiques et sociales est la même. En effet, il a été constaté que la politique de libéralisation et d'ouverture à la concurrence frappe autant les usagers par les hausses continues des prix des transports publics et une dégradation des conditions de transport. De plus en plus d'employés sont victimes de dégradations des conditions de travail provoquées par la course à la productivité.

Concernant l'avenir de ces rencontres européennes, il a été souhaité par les diverses délégations de resserrer les liens par des initiatives entre deux forums. Les Danois, les Croates, les Italiens, les Fran-

çais et nous-mêmes, nous voulons poursuivre nos échanges. Cette volonté mutuelle a débouché sur le document final ci-contre. En attendant de la rencontre du 19 novembre 2013 à Genève, nous allons nous re-

voir tout prochainement avec nos collègues de la RATP qui viendront à Genève le mardi 28 mai dans le cadre du congrès de l'Union Internationale des Transports Publics (UITP).

Johan Pain

6^e Forum européen des organisations des transports publics

Ce document a été rédigé par la commission composée par les représentants de ANCAM, CRE RATP, STRUP Lisbonne, SEV-VPT Bus GATU Suisse, Club M. S. Copenhague, SAPZ Zagreb. « Dès les premiers jours du Forum a émergé d'une façon très importante que, surtout en cette période de crise, il faut répondre aux besoins des travailleurs et à leurs nécessités. Il est donc nécessaire que toutes les entreprises assument et activent leur propre « responsabilité sociale », en essayant de répondre à ces besoins et en attribuant aux organisations des loisirs, là où elles existent, un important rôle de

support. Si et où il y a des structures des travailleurs qui traitent avec le temps non travaillé et/ou social, ils doivent essayer d'obtenir des sources de financement et de contribution certaines, ce qui nécessite un engagement très fort de toutes les parties intéressées, y compris les syndicats, dans le monde des transports publics locaux, afin qu'on puisse arriver à une procédure européenne commune sur la responsabilité sociale des entreprises. La commission du Forum s'est engagée à se rencontrer le 19 novembre 2013 à Genève pour établir les thèmes et le siège du prochain Forum. »

PELLET PIOCHE: au congrès SEV, les interventions de Giorgio Tuti et Doris Leuthard sont très attendues.

Alain Pellet



EN VITESSE

Thaïlande

■ L'ITF (Fédération internationale des ouvriers des transports) et le syndicat des cheminots thaïlandais ont porté plainte contre le gouvernement thaïlandais auprès de l'Organisation internationale du travail (OIT). La société ferroviaire nationale State Railways of Thailand (SRT) a licencié 13 syndicalistes qui avaient dénoncé les graves lacunes de sécurité du réseau ferroviaire du pays suite à un accident qui a fait sept morts et de nombreux blessés. Le conducteur n'avait eu qu'un seul jour de repos au cours des 30 derniers jours. Le système de freinage de sécurité ne fonctionnait pas et, selon le syndicat, seules 20 % des locomotives sont équipées de ce mécanisme de sécurité indispensable. Contre tout bon sens juridique, les tribunaux thaïlandais ont donné raison à la société ferroviaire et les licenciements ont été maintenus.

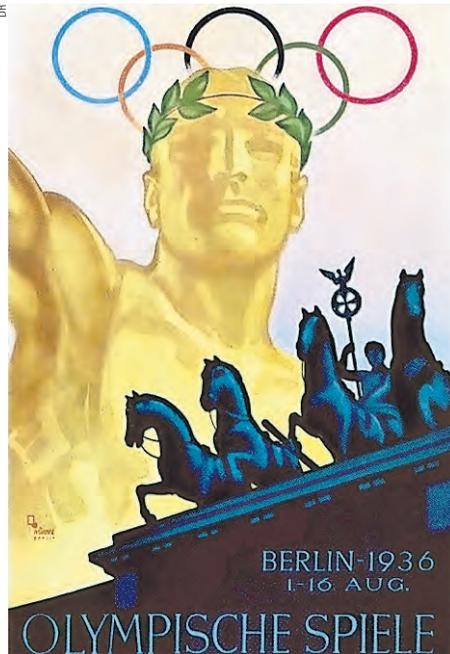
Maurice Guyot, 98 ans, a fêté ses 80 ans d'affiliation au SEV

Un homme épatant

La vie du collègue Maurice Guyot est un roman. A 9 ans déjà, il chantait comme soliste sur les scènes neuchâtoises. A 15 ans, fraîchement installé dans l'Emmental bernois, il était devenu un espoir suisse d'athlétisme prédestiné à participer aux jeux Olympiques de Berlin. Mais il choisira la voie de... cheminot tout en pratiquant durant ses loisirs le chant et le théâtre.

« Mon père était horloger chez Tissot au Locle. J'ai quitté ma famille à l'âge de 15 ans pour aller apprendre l'allemand à l'école à Berthoud. Je devais y rester une année. Je ne suis plus jamais retourné vivre chez mes parents et je ne suis pas resté

plus de deux ou trois mois à l'école. Durant les cours de gym on m'avait repéré. Sur 100 et 200 mètres j'étais imbattable. Mes profs de sport ont décidé qu'il était plus important que je m'entraîne en vue de me préparer pour les jeux Olympiques de 1936 plutôt que d'aller à l'école. Mais j'ai subitement eu des ennuis de santé, j'avais de la peine à respirer. Je n'ai plus pu courir, par contre j'ai continué le chant à Berthoud. J'ai toujours aimé chanter. A 9 ans, j'avais été sélectionné pour faire les tournées des galas Karsenty dans le canton de Neuchâtel. Je chantais « Le Petit Chevrier » de Gustave Doré. J'avais beaucoup de succès. J'étais sollicité à droite, à gauche. Pour mes parents c'était compliqué à gérer. Bref, à Berthoud on avait remarqué que j'avais une belle voix. Un certain médecin Della Casa m'a fait prendre des cours de chant avec sa fille Lisa qui est par la suite devenue une fameuse soprano. Elle a chanté sur les plus grandes scènes du monde. Mais l'opéra ce n'était pas mon truc. Je préférerais le chant populaire. J'ai chanté dans plusieurs chœurs bernois, certains je les ai dirigés. J'ai même composé des chansons, paroles et musique. J'ai aussi joué au théâtre, parfois deux pièces par saison, tout en allemand. Je me suis vraiment mis à l'allemand lorsque j'ai commencé mon apprentissage de commis de gare à l'EBT (Emmental - Burgdorf - Thun Bahn). Ensuite je suis allé travailler au VBW (Vereinigten Bern-Worb-Bahnen) en qualité de chef d'exploitation. J'ai terminé ma carrière professionnelle, toujours comme chef d'exploitation au SZB (Soloturn-Zollikofen-Bern-Bahn), compagnie qui a fusionné en 1974 avec le VBW pour former l'actuel RBS (Regionalverkehr Bern-Solothurn). J'ai beaucoup aimé travailler dans les chemins de fer. Au VBW nous avons été les premiers à introduire l'horaire cadencé et à



Les dirigeants sportifs bernois comptaient beaucoup sur Maurice Guyot pour défendre la Suisse aux jeux Olympiques de 1936. Mais des ennuis de santé ont mis fin à ce rêve olympique.

engager des femmes dans les gares. Comme j'étais chef d'exploitation, j'avais pris l'initiative d'habiller nos agentes en tailleur couleur bordeaux, ça avait de la gueule, on aurait dit des hôtes de l'air. Mon directeur m'avait félicité pour mon initiative, mais lorsqu'il a reçu la facture de ces beaux habits, il a fait la grimace...

suis installé depuis quatre ans. Mon épouse Suzi est décédée en 2004. Nous avons eu une fille et trois fils, et bien sûr des petits-enfants et des arrière-petits-enfants. On vient souvent me trouver au home. Je suis bien entouré par ma famille. Je n'ai pas eu de difficultés avec mes enfants. Ils ont choisi leur carrière eux-



mêmes. J'ai eu une vie bien remplie. J'ai siégé durant 4 ans à l'exécutif de Worb, commune où j'ai été très actif: j'ai été durant 30 ans membre de la société de développement (dont on m'a fait membre honoraire), j'ai présidé durant 10 ans la commission du théâtre, j'ai également été durant 10 ans dans la commission chargée de fleurir la commune - «Blumenschmütz» disent les allemands - et j'ai fait partie durant 8 ans de la commission scolaire.

Je me suis mis à dessiner à plus de 70 ans. J'ai arrêté il y a deux ans à cause d'un camion qui m'a renversé. Suite à cet accident, j'ai eu deux attaques cérébrales et ma vue a beaucoup baissé. A part ça je suis en forme. Je monte les escaliers à pied et je me tiens au courant de l'actualité. Après tout ce que j'ai vécu, j'aspire à la tranquillité. Je suis prêt à m'en aller. J'aimerais m'en aller durant mon sommeil. Comme Suzi.»

Propos recueillis par Alberto Cherubini



Adolescent, Maurice Guyot a pris plusieurs leçons de chant avec la soprano Lisa Della Casa (photo). Tandis que notre cheminot a chanté durant toute sa vie pour son plaisir des chants populaires - souvent comme soliste - dans des chœurs bernois, Lisa Della Casa a embrassé une carrière internationale prestigieuse. Maurice Guyot et Lisa Della Casa sont toujours restés en contact, jusqu'à ce que la cantatrice décède en décembre 2012.



Maurice Guyot se tient au courant de l'actualité: «J'apprécie beaucoup entre autres la lecture de notre journal syndical.»

Le Rheintal-Express circulera dès le 9 juin avec des Dosto mais sans accompagnement

Revers de la médaille: on supprime l'accompagnement

Les voyageurs et le personnel paient le prix fort pour l'introduction des nouveaux trains régionaux à deux étages sur la ligne Coire-St-Gall: simultanément à l'introduction du nouveau matériel roulant, l'accompagnement disparaît!

Les CFF ont annoncé le 8 mai dernier les changements programmés pour le «Rex» (Rheintal-Express). Ils ont mis en avant les quatre nouvelles compositions qui remplaceront les trains anciens dès le 9 juin. Les CFF ont expliqué que les expériences faites avec ces Dosto de l'entreprise Stadler Rail avaient reçu un bon accueil des voyageurs: l'intérieur est clair et climatisé, les portes sont larges et permettent de monter et descendre de façon fluide et rapide. Dès décembre, le trajet Coire-St-Gall va diminuer de maximum 13 mi-



Les Dosto amènent certes un meilleur confort technique, mais ne seront plus accompagnés.

nutes, grâce à des travaux sur les tronçons permettant les 160 km/h. Avec le nouvel horaire de décembre, le Rex ira également jusqu'à Wil.

Le revers de la médaille

Sur la deuxième page du communiqué seulement, les CFF annoncent qu'en raison des nouvelles possibilités techniques pour donner le départ des trains et donner l'information aux voyageurs, le Rex ne

circulera plus systématiquement avec du personnel d'accompagnement des trains. Actuellement, expliquent les CFF, le train circule avec du personnel d'accompagnement car pour des raisons techniques, il doit garantir le départ des trains aux arrêts. Comme s'il ne faisait que ça...

Afin de garantir la sécurité, les CFF ont élaboré un concept de contrôle et de sécurité avec les deux cantons concernés, St-Gall et les Grisons. Il s'agit de l'engagement de la politique des transports, de caméras vidéo et de l'appel d'urgence 24 heures sur 24 dans les trains. Dans les prochains mois, un concept de «restauration» sera élaboré.

On ne peut donc vraiment pas parler de revalorisation et d'amélioration sur ce tronçon.

«Avec 135 kilomètres, la ligne Coire-Wil sera la ligne non accompagnée la plus longue de Suisse», explique le président central de la sous-fédération du personnel des trains ZPV,

Andreas Menet, qui habite lui-même dans cette région. Les passagers du Rex sont pour 53 % des voyageurs occasionnels, des touristes non familiers avec les transports publics suisses. Menet estime qu'il pourrait y avoir des problèmes notamment avec les vélos ainsi que des problèmes de sécurité.

Le conseillère aux Etats saint-galloise **Karin Keller-Sutter** (PLR) en sait quelque chose. Dans le «St. Galler Tagblatt», elle explique qu'en tant qu'ancienne directrice de la sécurité, elle connaît les besoins sur cette ligne et se dit déçue de cette décision alors qu'elle s'était mobilisée pour maintenir le statu quo aux côtés de Paul Rechsteiner, son collègue PS au Conseil des Etats.

Pas plus d'argent des cantons

L'accompagnement comme il se fait actuellement par une personne coûte 2,8 millions de francs, écrit le journal «Südostschweiz». Les CFF doivent

payer la moitié, St-Gall 40 % et les Grisons 10 %. «La part des Grisons passait de 400 000 à 680 000 francs et grâce à la suppression de l'accompagnement, le montant actuel couvre les coûts supplémentaires du nouveau matériel roulant.»

«Les Regio-Dosto sont donc financés en partie par la suppression de l'accompagnement», explique **Jürg Hurni**, secrétaire syndical SEV. Les discussions avec les CFF et les cantons pour que la décision soit annulée n'ont pas abouti.

Le SEV continue à lutter

«Nous allons continuer à lutter pour qu'il y ait un accompagnement, par la voie parlementaire avec le personnel concerné et via un contact indirect avec les passagers», conclut Jürg Hurni. «Et nous luttons bien sûr également contre le déclassement des mécanos de locomotive.» La fête prévue pour l'introduction des Regio-Dosto sera boycottée par le SEV. **Fi/Hes**

Photomystère: «Qu'est-ce qui se trouve au tout premier plan?»



Le concours de contact.sev

Les photos de notre concours représentent un lieu ou un objet en rapport avec les transports publics et leur environnement.

Le ou la gagnant(e) tiré(e) au sort parmi les réponses correctes recevra

40 francs en chèques Reka.

Solution du concours paru dans contact.sev n° 9:

Il s'agissait de la sculpture *Italia e Svizzera* (œuvre de Margherita Osswald-Toppi en 1933) à la gare de Chiasso.

Le sort a désigné **Enrico Juriotti de la section Bau Tessin**, domicilié à Piotta, qui remporte les chèques Reka.

Conditions de participation:

Par carte postale

Inscrivez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse sur une carte postale et retournez-la nous à: SEV, Photomystère, case postale, 3000 Berne 6.

Par e-mail

Envoyez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse par e-mail à: mystere@sev-online.ch

Sur internet

Rendez-vous sur notre site www.sev-online.ch, cliquez sur l'encadré Photomystère qui se trouve à droite sous l'agenda et remplissez le formulaire.

Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Dernier délai de réception des réponses: mercredi 29 mai 2013